

CRÉATEUR DE RÉSILIENCE DEPUIS 1960
RESILIENCE BUILDER SINCE 1960

GROUPE CDG



RAPPORT ANNUEL 2021

WWW.SCRMAROC.COM





SA MAJESTÉ MOHAMMED VI, ROI DU MAROC
QUE DIEU LE GLORIE

Sommaire

1. Stratégie et Vision	06
Mot du Directeur Général	06
Instances de Gouvernance	07
2. La SCR en 2021	08
Profil et Missions	08
Faits marquants	10
Capital Humain	16
Engagement Social	20
3. Marché de l'Assurance et de la Réassurance	22
Contexte Économique	22
Contexte Sectoriel	27
4. Plan de Transformation 2021-2023 : We Transform Tomorrow Together (We 3T)	37
5. Performance Financière	39
Gestion Générale et Financière	39
Rapport Général des Commissaires aux Comptes	42
Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire	44
Chiffres Clés	46
Place de la SCR à l'échelle Régionale	47
Gestion Technique	49
États de Synthèse	51

SCR – Histoire de plus de 60 années d'activité

Les racines et le développement historique de SCR remontent à 1960

1960 - 1970

- Créée le 20 avril 1960 par l'Etat Marocain et la Caisse de Dépôt et de Gestion
- Aux termes de l'article 5 du Dahir n°1-60-085, les opérations de la SCR sont placées sous la garantie et le contrôle de l'Etat
- Les services de Réassurance conventionnelle ont débuté en 1964

1980 - 1990

- Extension des risques couverts par la création du Pool Aviation FAIR en 1989

1960

1970

1980

1990

1970 - 1980

- Empreinte Africaine : membre fondateur de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) et d'Africa Re en 1976



2008

- Acquisition d'une participation de 19,5% dans SEN RE en 2008

2008

2014

2019

2021

2014

- Ouverture d'un bureau à Abidjan, Côte d'Ivoire pour accompagner le développement en Afrique de l'Ouest

2018

- Ouverture de nouveaux bureaux au Caire (Egypte) et à Kigali (Rwanda) pour cibler des marchés à fort potentiel

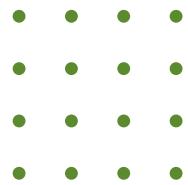
2019

- Lancement du plan stratégique « We Transform Tomorrow Together » (We 3T) pour renforcer la présence et le développement de la SCR au niveau local et régional

2021

- Ouverture d'un bureau de représentation en Afrique du Sud à Johannesburg
- Agrément pour les opérations « RETAKAFUL »

Mot du Directeur Général



Stratégie et Vision

M. Youssef Fassi Fihri

Chers Clients et Partenaires,

Grâce à notre capacité d'anticipation et la clarté de notre vision stratégique résumée par notre signature « Créeur de Résilience depuis 1960 », la Société Centrale de Réassurance (SCR) a pu réaliser en 2021 des performances satisfaisantes sur plusieurs fronts et ce en dépit d'un Marché en constante évolution et de la crise sanitaire Covid 19.

L'année 2021 est une année clé dans le développement de la SCR avec la distinction "Meilleur Réassureur en Afrique" remise par l'International Business Magazine -Catégorie Finance pour la qualité de sa gestion et pour sa performance globale,

Cette distinction n'a fait que confirmer la solidité financière de la SCR et ancrer la croissance de son développement au niveau local et régional.

L'activité de cette année s'est traduite par un chiffre d'affaires de 2615 MDH, un résultat net de 311 MDH et un ROE de 11,7%. Ces performances financières ont été saluées par les agences de notation Fitch Rating et AM Best qui ont renouvelé leurs notations à AAA (notation Locale) et à B++/Good et ce en plus d'une revue indépendante qui a été menée par un cabinet d'actuariat et qui a fait ressortir que la marge de solvabilité de la SCR, selon le référentiel Européen S2 est de 175,9%.

Aussi, le Réassureur a renforcé ses fonds propres par une augmentation de Capital Social de 1,5 MMDH à 2,2 MMDH.

Dans le cadre de sa vision de développement à horizon 2023, la SCR a mis en place un nouveau plan de Transformation stratégique "We transform Tomorrow Together" (3 We T) axé sur 4 piliers et 8 axes et décliné en plusieurs chantiers dont le digital est considéré comme un axe central.

Inspirée par une vision claire et animée de l'objectif perpétuel de la satisfaction client, la Fondation SCR Academy RE a mis au profit de ses partenaires et collaborateurs plusieurs formations sur des sujets pointus pour faire évoluer l'expertise technique en réassurance au niveaux local et régional.

Toutes ces réalisations ont été rendues possibles grâce à la confiance de nos Clients, Partenaires, Actionnaires et au dévouement d'un Capital Humain armé d'excellence et que je salue pour tous les efforts fournis.

Je vous invite à découvrir ces réalisations plus en détail dans le présent rapport d'activité.

Bonne lecture

Instances de Gouvernance

Conseil d'Administration

Président du Conseil
M. Abdellatif ZAGHNOUN

Secrétaire du Conseil
M. Mohamed AIT AMAR

Membres du Conseil
Mme. Latifa ECHIHABI : Administrateur
Mme. Safaa TALBI : Administrateur
M. Hamid TAWFIKI : Administrateur
Mme. Meriam MECHAOURI : Administrateur
M. Mohamed Ali BENSOUDA : Administrateur
M. Christian MOUNIS : Administrateur indépendant
M. Jean CASANOVA : Administrateur indépendant
Caisse de Dépôt et de Gestion représentée par :
M. Mustapha LAHBOUBI : Administrateur
AXA ASSURANCE MAROC représentée par :
M. Philippe ROCARD : Administrateur

Comités

Comité Stratégique et d'Investissement
M. Abdellatif ZAGHNOUN : Président
M. Hamid TAWFIKI : Membre
M. Mustapha LAHBOUBI : Membre
M. Christian MOUNIS : Membre
M. Philippe ROCARD : Membre

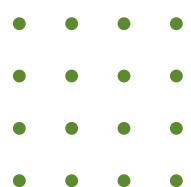
Comité d'Audit et des Risques
M. Jean CASANOVA : Président
M. Mohamed Ali BENSOUDA : Membre
Mme. Meriam MECHAOURI : Membre

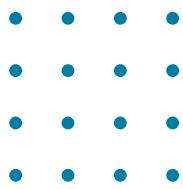
Comité des Nominations et Rémunerations
Mme Latifa ECHIHABI : Présidente
M. Hamid TAWFIKI : Membre
M. Larbi MOURDI : Membre

Commissaires aux Comptes

Deloitte.

Coopers Audit





2. La SCR en 2021

Profil et Missions

La Société Centrale de Réassurance (SCR), a été créée en 1960 par convention entre l'État Marocain et la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), actionnaire majoritaire de la Société Centrale de Réassurance avec 94% du capital.

Grâce à ses notations « B++ Good par AM BEST » et la notation Locale « AAA/stable par Fitch Rating », la SCR occupe la place de 1^{er} Réassureur arabe et celle de 3^{ème} Réassureur Africain sur la base de primes souscrits. La SCR opère sur plus de 70 Marchés, avec plus de 500 Clients en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie.

Les bureaux de représentation présents à Abidjan en Côte d'Ivoire, au Caire en Égypte, à Kigali au Rwanda et dernièrement à Johannesburg en Afrique du Sud constituent une plateforme d'excellence pour son rayonnement en Afrique.

Acteur de référence du secteur de la Réassurance, La Société Centrale de Réassurance innove au quotidien et emploie tout son savoir-faire dans le déploiement de son offre de service afin de créer de la valeur ajoutée pour ses Clients et la promotion de l'industrie de l'Assurance.

Consciente du rôle que peuvent jouer les institutions régionales en matière de Réassurance, la SCR jouit d'une présence régionale historique dans différentes Organisations :

- Manager du Centre Africain des Risques Catastrophiques
- Actionnaire de SEN Re et Arab Re
- Manager de l'Aviation du Pool FAIR (Federation of Afro-Asian Insurers & Reinsurers) depuis 1989
- Membre fondateur de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA)
- Membre actif de l'Union Générale Arabe d'Assurances (UGAA)
- Membre de la Fédération des Sociétés d'Assurances en Droit National Africaines (FANAF)
- Membre du General Arab Insurance Federation (GAIF)

Principaux axes d'intervention

- Support de Réassurance pour le Marché Marocain ;
- Missions d'intérêt Général : Régime des Risques catastrophiques ;
- Au service des assureurs et des grands groupes marocains dans leur Développement à l'International ;
- Mise en place des nouveaux produits pour le compte des compagnies d'assurance Marocaines et Africaines (Crédit Caution, Assurance Paramétrique, Cyber Risque, Violence Politique...) ;
- Zone de Souscription : Afrique, Moyen Orient et certains Marchés de l'Asie (Inde, Chine, Iran, Corée du Sud, Pakistan...).

Stratégie de la SCR

En 2021, La SCR a conservé sa position de Leader sur le Marché Local tout en assurant son développement maîtrisé à l'International.

Suite à la finalisation et clôture de la majorité des chantiers du plan de transformation STRONG II, l'année a été marquée par la mise en place d'un ambitieux Plan Stratégique de Transformation 2021-2023 « We TRANSFORM TOMORROW TOGETHER » (3 We T) basé sur 4 piliers et 8 axes, visant à renforcer le positionnement de la SCR aux niveaux national et international.

Par ailleurs, le développement à l'International s'est poursuivi selon la stratégie de croissance associant chiffre d'affaires et rentabilité, notamment à travers les bureaux de représentation et par la poursuite de pénétration de nouveaux marchés cibles.

Cette stratégie a permis à la SCR de confirmer et de consolider son statut au niveau continental en tant que réassureur régional tout en prenant en considération les différents changements réglementaires et les conditions du marché de l'assurance et de la réassurance à l'international.

La SCR a continué à accompagner les Pouvoirs Publics dans les différentes Missions d'Intérêt Général telle que la gestion de la couverture des risques catastrophiques.

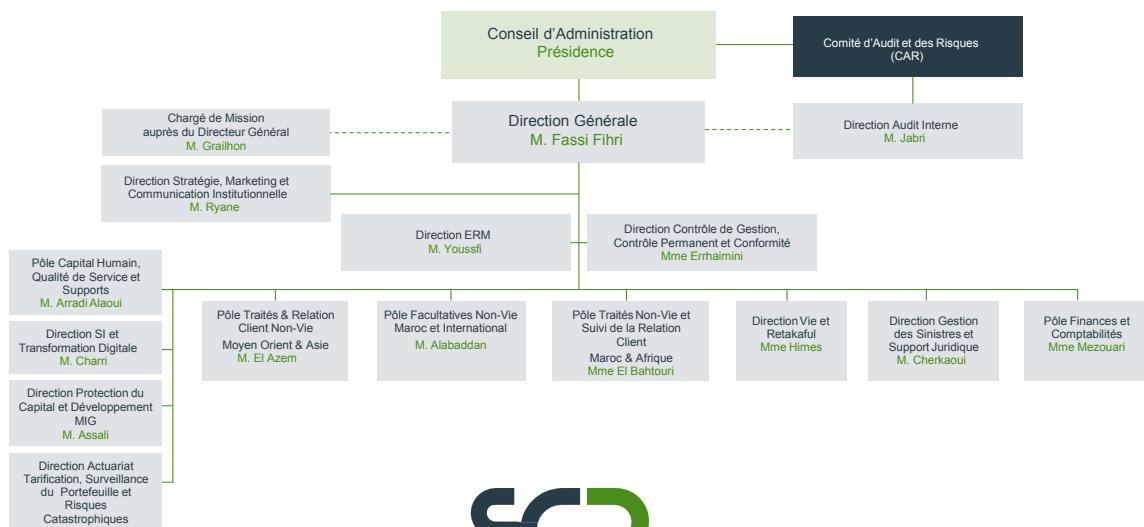


Organigramme

L'organisation de la SCR est conçue pour être au service de ses clients et partenaires et pour favoriser la croissance à la fois individuelle et collective de ses collaborateurs qui œuvrent tous, pour des objectifs communs et partagés à savoir :

- La prise en compte de l'environnement SCR, de ses orientations stratégiques et des exigences de ses Partenaires et clients ;
- La prise en compte du second pilier des normes de Solvabilité basée sur les Risques (SBR) en lien avec la Gouvernance, renforçant, entre autres, les fonctions actuarielles, de gestion des risques, de Contrôle Interne et de Conformité ;
- La prise en compte de nouvelles activités telles que RETKAFUL ;
- Une organisation homogène, lisible et orientée «Marché» et «Client», en vue de l'amélioration de la qualité de service proposé, notamment à travers le renforcement de l'engagement de service et de la relation client ;
- La couverture de l'ensemble des activités requises dans leurs dimensions technique et commerciale ;
- La mise en place d'un dispositif d'Experts Métiers (Practice Leaders) qui renforce la technicité des Ressources SCR.

Organigramme Global



Faits marquants

Edition d'un livre à l'occasion du 60^{ème} Anniversaire de la SCR

A l'occasion de son 60^{ème} anniversaire, la SCR a marqué l'événement par la conception et l'impression d'un ouvrage intitulé : « 60 Années au service de l'Assurance et de la Réassurance » qui a retracé son Histoire, ses principales réalisations et sa vision d'avenir, à travers des recueils de souvenirs et de récits des personnes qui ont marqué par leur collaboration cette institution.

Ce livre a rendu hommage aux femmes et aux hommes qui ont permis à la SCR de continuer à jouer pleinement son rôle d'acteur clé de la Réassurance Nationale en accompagnant les grands projets du Royaume et en mettant le Marché de l'Assurance Locale à l'abri des turbulences internationales.



La SCR a augmenté son Capital Social pour le porter à 2,2 Milliards de Dirhams

Dans l'optique d'accompagner sa stratégie de développement, il a été décidé, lors de l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires, qui s'est réunie le 24 Juin 2021, d'augmenter le capital social de la SCR en numéraire d'un montant de 700 MDH. Le Capital social est désormais porté de un 1.5 MMDH à 2.2 MMDH.

Cette augmentation a permis à la SCR de :

- Renforcer son assise financière sur le Marché National et International ;
- Contribuer à l'amélioration de son rating auprès des agences de notation ;
- Consolider son positionnement d'acteur majeur de la Réassurance au niveau local et régional.

Nomination de deux nouveaux Administrateurs indépendants

Le Conseil d'Administration de la SCR du 25 septembre a procédé à la nomination de deux Administrateurs Indépendants en conformité avec les dispositions de l'article 41-bis de la Loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Les deux Administrateurs disposent d'une longue expérience et d'une expertise éprouvée dans le secteur des Assurances et de la Réassurance. Leur désignation s'inscrit dans les ambitions de la SCR d'être un acteur régional de premier plan.

Ouverture à Johannesburg d'un quatrième Bureau de Représentation de la SCR

Dans la continuité de sa stratégie d'expansion à l'International, la SCR a ouvert son quatrième Bureau de Représentation à Johannesburg en Afrique du Sud, à titre de Hub pour la zone Afrique Australe. Après ceux ouverts en Côte d'Ivoire, en Egypte et au Rwanda, ce nouveau site constitue un levier de croissance et d'amélioration de la rentabilité.

Ainsi, le développement international de la SCR renforce son statut de réassureur Leader Régional Africain et du Moyen-Orient, ainsi que sa dimension de partenaire historique du secteur des Assurances en Afrique.



La SCR gère un portefeuille de plus de 500 Clients et opère dans plus de 70 pays notamment en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie.

La SCR a élargi son champ de Souscription au continent Asiatique

La SCR s'est inscrite en 2021 dans une stratégie de développement diversifiée à l'International. En effet, l'extension de ses activités à l'International a permis d'atteindre davantage de pays asiatiques afin d'élargir son champ de Souscription, couvrant ainsi la majorité des Marchés du continent, y compris l'Asie du Sud-Est et la Communauté des États indépendants (CEI).

Développement des relais de croissance et des synergies

Concernant le projet « Développement des relais de croissance et des synergies », la SCR a établi des relations de partenariats de Fronting avec les réassureurs de rating A-. Elle poursuit également sa prospection du Marché Africain en vue de s'engager dans des prises de participation dans des compagnies de Réassurance en Afrique.

Elue « Meilleur Réassureur en Afrique pour l'année 2021 »,

La SCR s'est distinguée par l'excellence

La SCR s'étant illustrée par la qualité de sa gestion ainsi que par sa performance globale, a reçu le prix du « Meilleur Réassureur en Afrique pour l'année 2021 », la plus haute distinction remise chaque année par l'International Business Magazine – catégorie Finance.

Le jury de l'International Business Magazine évalue les efforts des entreprises du Secteur de la Finance dans leur quête de l'Excellence. Cette appréciation prend en considération plusieurs critères allant des niveaux d'implémentation des bonnes pratiques de gestion et de pilotage de la performance, au développement du chiffre d'affaires et de la rentabilité.

Une fois de plus, la SCR a confirmé par cette distinction sa solidité financière et a ancré la croissance de son développement au niveau local et régional.

Rating SCR

En dépit d'un contexte marqué par la pandémie de la Covid 19 et malgré le durcissement du Marché du marché de la reinsurance à l'international, les deux agences de notation Fitch Ratings et AM BEST ont renouvelé respectivement la notation de la SCR.

- AM BEST : B++ (Good)
- Fitch Ratings : AAA/stable (Notation Locale)



La notation Locale AAA, émise par Fitch, confirme le bon niveau de capitalisation de la SCR et la constante amélioration de l'ensemble de ses indicateurs techniques et financiers.

Selon AM Best, la SCR est parvenue à conserver une perspective stable à travers une solide performance opérationnelle et financière.

A travers cette reconduction, la SCR conforte sa perspective stable et sa valeur intrinsèque.

Certification du Capital (sous les normes Solvabilité II)

La SCR s'est dotée d'une solution automatisée de gestion des risques permettant d'évaluer et de calculer les exigences du capital. Dans ce sens, la SCR a sollicité une revue indépendante des résultats de calculs effectués par la solution. Menée par un cabinet d'actuariat international, cette évaluation a ainsi fait ressortir que le capital de solvabilité S2 ORSA de la SCR au 31 décembre 2020 est conforme aux normes Européennes avec un taux de couverture de 175,9%.

Projets techniques et fonctionnels menés dans le cadre du projet global de transformation digitale

- Élaboration de la stratégie et de la politique de transformation digitale ;
- Étude d'impact de la norme IFRS 17 sur le S.I. ;
- Évolution iso-fonctionnelle du système de Réassurance RMS intégrant les améliorations spécifiques en adhérence avec le chantier "Engagements de service" et l'automatisme des tableaux de bord opérationnels Métiers ;
- Modernisation de la solution de sauvegarde ;
- Mise à niveau de la téléphonie IP ;
- Acquisition d'une plate-forme hyper convergée ;
- Mise à niveau et renforcement du Wireless ;
- Renforcement de la sécurité des firewalls & VPN ;
- Mise en place d'une plateforme digitale centralisée pour la Tarification ;
- Mise en place d'une plateforme digitale pour le support & services IT ;
- Upgrade de l'Outil MnhPRA (CATNAT) ;
- Mise en place du système intégré SAGE pour la gestion de la comptabilité générale, analytique, la gestion budgétaire et la gestion des achats des immobilisations.

Sensibilisation à l'importance de la fonction du Contrôle interne

Une séance de sensibilisation à l'importance de la fonction Contrôle interne a été programmée par la SCR le 19 avril 2021 par visioconférence, en vue d'assurer la fiabilité de ce système et de respecter scrupuleusement les règles édictées par le code des Assurances.

Une structure dédiée à la branche Vie

La SCR offre à ses Clients et à ses Partenaires des solutions en Réassurance Vie individuelle, collective, santé ainsi qu'une assistance et un accompagnement dans le développement de nouveaux produits. Dans ce sens, une équipe multidisciplinaire constituée d'actuaires, souscripteurs, médecin conseil et de gestionnaires de risques aggravés a été constituée afin d'offrir un soutien approprié pour la tarification médicale et une assistance dans l'appréciation des risques Vie.

Sur le plan de son développement, la SCR a été accompagnée par des cabinets internationaux dans le but de pénétrer des marchés à fort potentiel et développer de nouvelles affaires. Elle a également fait appel à des partenaires externes pour développer et mettre en place des outils de tarification que ce soit pour le volet médical ou celui des risques aggravés.

Actions de Communication au profit des Clients et Partenaires SCR

La SCR a mené plusieurs actions de Communication et Marketing pour développer son image de marque vis-à-vis de ses Clients et Partenaires :

- Un film institutionnel a été conçu et diffusé sur les réseaux sociaux et lors de chaque participation à des évènements nationaux et internationaux.
- La SCR a mis en place un projet d'ouverture de l'expertise SCR vers l'externe intitulé : « La parole est à nos experts ». Chaque jeudi sur Linkedin, un(e) collaborateur(trice) de la SCR prenait la parole pour s'exprimer sur son métier et faire profiter les Partenaires de l'institution de son savoir-faire.
- La SCR a conclu un partenariat de sponsoring avec le site 212Assurances.com, considéré comme le 1^{er} site d'information de l'Assurance et de la Réassurance au Maroc.



- Participation de la SCR aux événements Nationaux et Internationaux
- **Après une année d'interruption marquée par la Pandémie Covid-19, l'allègement des mesures sanitaires a permis à la SCR de participer à de nombreuses conférences et expositions :**

Participation de la SCR à la 7^{ème} édition des RDV de Casablanca

La SCR a participé en tant que Sponsor institutionnel à la 7^{ème} édition du Rendez-Vous de Casablanca qui s'est déroulée, en format digital, du 31 mars au 1^{er} avril 2021 sous le thème de : « Inclusion en Assurance et résilience aux pandémies ». En qualité de membre d'un panel sur le retour d'expérience de la gestion du Covid-19, M. Youssef Fassi Fihri, Directeur Général de la SCR, a focalisé son intervention sur les efforts menés par la SCR pour réduire les impacts de la crise et ce, à travers plusieurs mécanismes déployés ciblant la sécurité et le bien-être des collaborateurs, ainsi que la continuité de ses différents services auprès de ses Clients.

Participation de la SCR à la 47^{ème} Conférence et Assemblée Générale de l'OAA

Dans le cadre du renforcement de son positionnement sur le Marché Africain de la Réassurance, la SCR a participé, en tant que Sponsor Bronze, à la 47^{ème} Conférence et Assemblée Générale de l'OAA, tenue à Lagos au Nigeria du 04 au 08 Septembre 2021 sous le thème « Reconstruire l'économie en Afrique, la perspective de l'Assurance ».

Participation de la SCR à la 27^{ème} Conférence FAIR

La SCR était présente à la 27^{ème} Conférence de la Fédération Afro Asiatique d'Assurance et de Réassurance (FAIR) qui s'est déroulée à Sharm el-Sheikh du 19 au 22 Septembre 2021 sous le thème « Nouvelles tendances Assurance et Réassurance : Opportunités Post Covid-19 ».

Cet événement international réunissant les professionnels de l'industrie de l'Assurance, de la Réassurance et de la Finance venant d'Asie, d'Europe et d'Afrique a été animé par des experts de renom. Accompagné d'une délégation SCR, M. Youssef Fassi Fihri, Directeur Général de la SCR et Président du Conseil d'Administration du FAIR, a pris part à cet événement en animant un panel sur « L'insurtech et la numérisation, moteurs de l'avenir du secteur de l'assurance ».

Après deux années de mandat en tant que Président du Conseil d'Administration FAIR, M. Fassi Fihri a passé le flambeau à M. EL Alaa ZOHEIRY, Président de la Fédération Égyptienne des Assurances (IFE).

Participation de la SCR à Universal Dubai Exposition

La SCR a sponsorisé, à l'instar des autres filiales du Groupe CDG, l'exposition Universelle de Dubaï qui s'est tenue du 1^{er} Octobre 2021 au 31 Mars 2022. Pour l'occasion, une conférence sur « La Réassurance au Maroc et en Afrique : Défis, Potentiels et Opportunités » a été co-animée par Monsieur le Directeur Général Youssef Fassi Fihri pour développer l'image de la SCR et démontrer le rôle important que joue la Réassurance au niveau local et régional.

Participation de la SCR au 25^{ème} Forum de la Réassurance de l'OAA à Kigali

La SCR a participé au 25^{ème} Forum de la Réassurance de l'OAA qui a eu lieu du 27 Novembre au 1^{er} Décembre sous le thème : « L'intégration de l'Assurance dans le Contexte de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) ».

Cette rencontre était l'occasion pour les professionnels du Métier d'échanger sur la thématique, d'explorer de nouveaux canaux de distribution et de créer de nouvelles opportunités pour servir les économies Africaines Locales avec une harmonisation des pratiques et des réglementations à la lumière de la ZLECAF.

Académie de Formation « Fondation SCR ACADEMY RE »



Organisation des Webinaires dans le cadre de la Fondation SCR ACADEMY RE*



La SCR a lancé son Académie de Formation « SCR ACADEMY RE » en 2017.

Conçue et adaptée à des besoins spécifiques cette création avisée d'apporter une Expertise Technique dans de différentes branches de l'Assurance aussi bien par les collaborateurs internes de la SCR ainsi qu'aux Clients Marocains et Africains.

Dispensées par des Experts de Renom en mode Webinaire ou en présentiel, les formations portent sur des thématiques spécifiques dans les domaines de l'Assurance et de la Réassurance : Actuaires, souscripteurs, gestionnaires de réassurance ont accès au programme le mieux adapté à leurs besoins et en profitent pour renforcer et mettre à jour leurs connaissances en Réassurance.

Le secteur de la Réassurance et l'Assurance étant en constant changement (concurrence, exigences réglementaires, complexité des produits) d'où le besoin de la mise à niveau a entraîné une hausse de la demande de services en formation..

En 2021, la SCR ACADEMY RE a mis aux profit de ses Partenaires et Collaborateurs plusieurs formations à savoir :

- Risk Management : Evaluation du besoin en capital selon les normes prudentielles (S2 vs SBR) - Cas de l'Automobile ;
- Energies renouvelables : Assurances & Expertises ;
- Assurances des Risques Complexes : Risques techniques ;
- Arbre des Causes en matière de Sinistres ;
- La notation financière pour les Assureurs et les Réassureurs ;
- La gestion des sinistres de Grande Ampleur.

**Afin de répondre aux exigences du Marché de l'Assurance et de la Réassurance, la SCR a lancé en 2017 son Académie de Formation. Cette initiative d'envergure a eu pour objectif de mettre à la disposition des Partenaires de la Société son expertise technique dans les différentes branches d'assurance (Incendie, Engineering, Aviation, Maritime et Responsabilité Civile), ainsi que dans les domaines de la Tarification, de l'actuariat et de la prévention.*

Capital Humain

Dessiner la trajectoire du changement en collaboration avec les collaborateurs

Au sein de la SCR, la conduite du changement ne peut être mise en place sans l'implication de l'une du pôle : « Le Capital Humain ».

Convaincus qu'une forte culture d'entreprise est un pivot central à la réussite collective, il paraît donc évident de placer les collaborateurs au cœur du développement de cette dernière.

Unique, inclusive et surtout humaine, la culture d'entreprise représente aujourd'hui l'Histoire commune de la SCR. Elle est le fruit d'un travail collectif qui correspond aux aspirations, aux valeurs ainsi qu'à l'ambition de s'inscrire dans une excellence opérationnelle.

Cette approche 100% participative fait des collaborateurs, aujourd'hui, des acteurs actifs du changement, leur permettant ainsi d'agir en toute autonomie et en lien avec la vision et les valeurs de la SCR, pour faire vivre la nouvelle culture.



Le Capital Humain, une richesse précieuse

« Il n'y a ni richesse ni force que d'hommes » Jean Bodin

Dans un contexte marqué par plusieurs bouleversements, où aucune variable n'est constante, l'humain reste le socle de l'évolution. En fait, la richesse réside dans la singularité de chacun des talents que la SCR s'engage à accueillir, à valoriser et à célébrer au quotidien pour en faire le principal moteur de résilience et de développement.

Dans ce sens, de nombreuses actions ont été mises en place afin de créer pour les collaborateurs un environnement où, ils se sentent impliqués, engagés, reconnus et écoutés.

Capitalisant sur cette richesse humaine pour faire face à la situation incertaine de ces deux dernières années, les femmes et les hommes de la SCR ont continué à se mobiliser en 2021, pour la finalisation des ateliers autour de la construction de la mission et la vision de l'entreprise.



Un discours social fondé sur l'écoute, la proximité et la transparence

Engagée dans une approche de proximité et d'écoute, la Direction du Capital Humain et de la Communication interne veille à maintenir une communication continue afin de tenir les collaborateurs informés des dernières actualités de leur entreprise.

Ce renforcement du dialogue social et le partage de l'information en continu sont un pilier majeur du plan de transformation « Wet3 » « We Transform Tomorrow Together » mis en place.

L'objectif majeur est d'assurer aux collaborateurs un climat social favorable où la confiance, la bienveillance et la transparence constituent des valeurs de référence. Afin de maintenir ce climat positif, la SCR, veille à administrer des enquêtes et des sondages afin de suivre de près le degré de satisfaction des collaborateurs vis à vis de l'ensemble des actions implémentées.

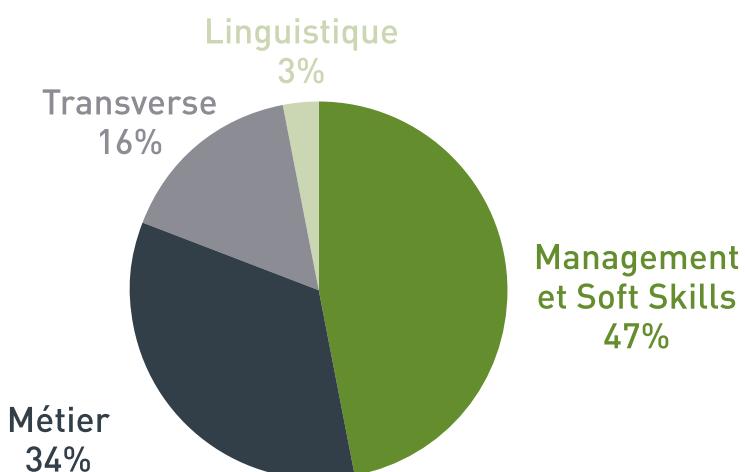
Le maintien de cette analyse, permet à la SCR d'anticiper les risques sociaux auxquels une entreprise peut faire face et ainsi répondre aux challenges avec une solution adaptée à chaque situation.

Formation : Accompagner les Collaborateurs vers le Développement de leur plein potentiel

Dans un contexte économique, social et environnemental en constante évolution, outiller nos collaborateurs en renforçant leurs compétences pratiques et managériales est un engagement fort et continu honoré par la SCR. A cet effet, 117 collaborateurs ont pu bénéficier de la Formation sur plusieurs thématiques durant l'année 2021.



Répartition de la Formation par domaine :



Dans le cadre de la politique d'accompagnement des collaborateurs, la SCR a organisé plusieurs Webinaires portant sur des thématiques « Soft Skills » et « Développement personnel » :

- Gestion des émotions et de la peur ;
- La performance humaine et la gestion de l'énergie personnelle ;
- L'accompagnement de la transformation rapide ;
- L'estime de soi et la confiance en soi ;
- L'anxiété au travail ;
- Les standards personnels, la zone de confort et la prise de décision ;
- Le leadership personnel ;
- Les fondements de la PNL – Programmation Neuro Linguistique ;
- La communication en public ;
- Mindfulness (Etre dans le présent) / Méditation au travail ;
- L'optimisation du temps avec l'efficience et l'efficacité personnelle ;
- La mise en place d'objectifs précis et leur réalisation.

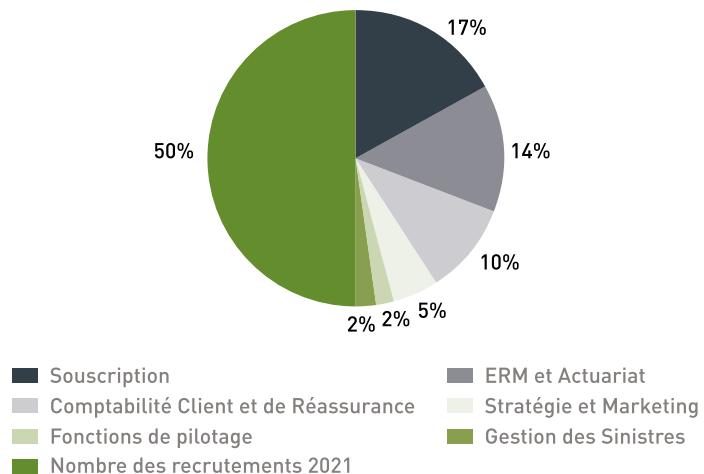
La SCR renforce son Capital Humain

Pour répondre au quotidien à l'ambition de consolider son positionnement en tant que Leader National, la SCR œuvre à renforcer son Capital Humain avec les compétences techniques indispensables à l'appui de son expertise et à la réalisation de son développement.

En 2021, la SCR a recruté 21 nouveaux collaborateurs dans les domaines de la Réassurance, la Souscription, l'Actuariat, la Gestion des Sinistres, les Métiers supports et IT.

La représentation des taux de recrutement par métiers :

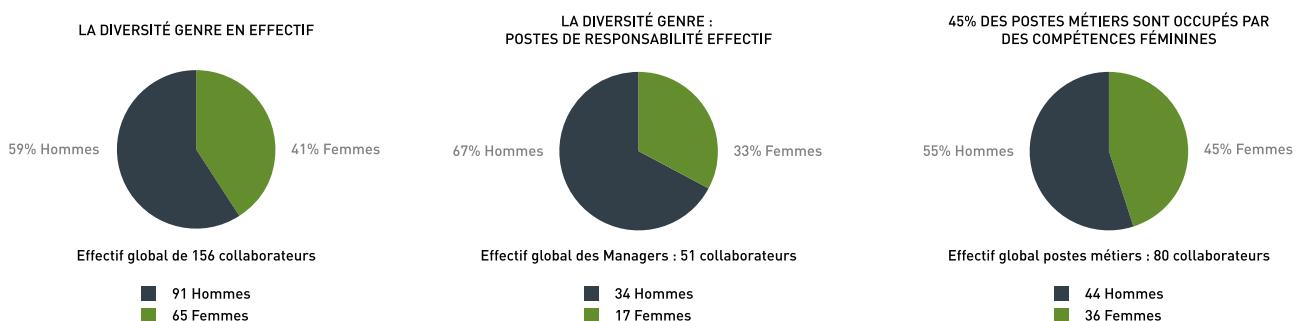
Répartition du recrutement par domaine



La célébration de la réussite au féminin

L'année 2021 a été l'occasion de renouveler l'engagement envers la parité et l'équité au sein de la SCR. Le 8 Mars, date symbolique à plus d'un titre, a ainsi été organisé un atelier de partage digitalisé et 100% féminin intitulé « Bouquet de talents ». Cette rencontre a été une reconnaissance sincère du rôle d'acteur déterminant, que chaque femme assure au sein de la SCR.

La diversité en chiffre au sein de la SCR



Déploiement du Projet de la charte des valeurs

Un processus qui a impliqué l'ensemble des collaborateurs en alignement avec le projet ONE CDG et les valeurs du Groupe, la charte des valeurs de la SCR s'articule autour de trois valeurs essentielles : Excellence, Citoyenneté et Responsabilité. La réunion de lancement du projet a été organisée au profit du management le 18 janvier 2021. Un Comité Culture a été mis en place avec comme principale mission de veiller à ce que les valeurs soient incarnées au quotidien par chacun des collaborateurs de la SCR via :

- La Formation des ambassadeurs à la facilitation, communication interpersonnelle, l'intelligence collective et le co-développement afin de leur permettre d'animer le programme ;
- La Mise en avant des valeurs sur le portail RH ;
- L'Édition d'un numéro spécial Valeurs au niveau de la newsletter RH ;
- L'Intégration des valeurs au niveau du processus d'onboarding des nouvelles recrues.

La Citoyenneté toujours à l'honneur

« Vivre en citoyen, c'est considérer inconditionnellement l'autre, être et agir en synergie en prônant l'altérité et l'inclusion ».

C'est ainsi que Femmes et Hommes de la SCR définissent la valeur de citoyenneté et veillent à agir en accord avec elle.

En 2021, près de 24 stagiaires ont été accompagnés et formés par les collaborateurs de la SCR pour découvrir le domaine de l'Assurance et Réassurance, l'environnement de travail ainsi que les différents métiers pour faire de cette immersion au sein du monde professionnel, une expérience riche en apprentissage.

Valeurs

Excellence

C'est notre philosophie partagée. C'est être en permanence dans une démarche consciente d'apprentissage, de développement et du goût du travail bien fait.

Viser l'excellence, c'est éléver les standards, innover, sortir de notre zone de confort et chercher à développer continuellement nos compétences pour avoir un impact positif et durable.

La symbolique visuelle :

L'excellence est traduite visuellement par le symbole de l'infini, simplifié par deux traits arrondis en haut et en bas, qui évoque l'obligation d'un effort constant. Au centre, le geste de la main, signe universel de perfection, exprime l'objectif d'amélioration et d'innovation permanente.



Citoyenneté

C'est viser l'intérêt général, au sein de nos équipes et de notre Groupe, au service de nos écosystèmes et de notre pays.

Vivre en citoyen, c'est considérer inconditionnellement l'Autre, être et agir en synergie en prônant l'altérité et l'inclusion.

La symbolique visuelle :

Le dessin central évoque un être humain, reflet du Capital Humain qui fait avancer notre pays.

De part et d'autre, deux traits symbolisent des mains protectrices veillant à la préservation des intérêts, au bien-être et à l'épanouissement de tous, citoyens et collaborateurs.



Responsabilité

C'est établir un repère d'exemplarité, au nom du Groupe, pour permettre à tous d'agir avec lucidité et discernement et d'aller de l'avant en confiance.

Se comporter de façon responsable, c'est faire des choix assumés, agir avec engagement et discernement afin de pérenniser le cercle vertueux du développement durable.

La symbolique visuelle :

Les 3 traits qui englobent ce visuel représentent la roue du Développement durable.

A l'intérieur, un personnage main levée symbolise notre Groupe.

Le trait à droite représente une torche allumée, évoquant l'importance de son rôle et de ses missions.



Engagement Social

- Dons et Cotisations : Dans le cadre de la Fondation CDG et la Fondation AHLY

La Société Centrale de Réassurance a apporté cette année, à l'instar des années précédentes, sa contribution financière et a exprimé sa solidarité sous forme de dons financiers directement ou à travers des œuvres sociales visant la réalisation de projets à caractère culturel et social ou à travers des Fondations.

La Fondation CDG a pour objet de soutenir des actions de solidarité et de développement social et durable ainsi que des projets de promotion de l'art et de la culture et de valorisation du patrimoine culturel.

De même, elle entreprend toutes activités de financement, d'élaboration et d'exécution de projets d'organisation de manifestations publiques ou privées, de communication et de rayonnement pouvant contribuer directement ou indirectement à la réalisation de son objectif.

Missions fondamentales

- Œuvrer en tant que levier fédérateur des actions citoyennes du Groupe CDG ;
- Développer et accompagner des actions de solidarité et de développement social et durable ;
- Accompagner la dynamique de développement local et national par le déploiement de partenariats novateurs.

Modes opératoires

- Contribution sous forme de dons financiers à des initiatives de solidarité et à des actions favorisant le lien social, la dignité, l'autonomisation et la responsabilité, et de prix consacrant le mérite, le talent et l'excellence ;
- Dons en nature : mise à disposition de livres et d'ouvrages, de trophées acquis par la Fondation CDG et offerts à titre de récompenses ;
- Dons en compétences : expertises du Groupe mises au service de certaines actions structurantes.

Domaines d'intervention

SOLIDARITÉ ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DURABLE	MÉCÉNAT : ART ET CULTURE
Programmes visant l'intégration sociale des populations fragiles, enclavées et en difficulté	Diffusion, promotion et mise en valeur des produits culturels marocains
Appui aux programmes de protection de l'enfance	Conception ou contribution à des actions ou projets d'intégration sociale par la culture
Soutien à des acteurs œuvrant en faveur des groupes à risque : personnes âgées, à mobilité réduite, à déficit mental...	Promotion de l'art et valorisation des artistes dans les différentes expressions artistiques : peinture, sculpture, musique...
Contribution aux actions associatives dans les domaines de l'éducation, la santé, la prévention...	Parrainage de prix littéraires et culturels
Concours aux projets d'alphabétisation, d'insertion éducative et de création d'activités génératrices de revenus	Activités d'exposition artistique dans la galerie d'art « Espace Expressions CDG »
Soutien à des programmes de protection de l'environnement	Contribution à la préservation du patrimoine artistique et culturel marocain par l'édition de livres d'art dans le cadre des expositions

- La Fondation AHLY créée à l'initiative de la Fondation CDG, a quant à elle, pour objectif de venir en aide aux orphelins mineurs.

Les premiers bénéficiaires ont été les enfants des victimes des deux drames qui ont marqué le Maroc en 2008, à savoir l'incendie d'usine de Lissasfa à Casablanca et l'effondrement du chantier du complexe Al Manal à Kenitra.

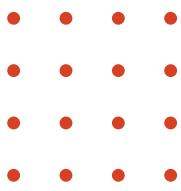
Le financement de ces actions est assuré par la contribution des cadres dirigeants du Groupe CDG, dans le cadre de la solidarité collective et volontariste.

- Dons à l'association AL HADAF pour les personnes mal voyantes.
- Continuité de la cellule d'écoute mise en place en 2020 pour l'accompagnement psychologique des collaborateurs.

La SCR a continué de mettre à la disposition de ses collaborateurs une cellule d'écoute et de soutien psychologique, en parallèle avec l'Organisation des webinaires sur plusieurs thématiques « soft skills » et « Développement personnel ». Une initiative menée en collaboration avec un Coach et Expert en Transformation Rapide afin d'offrir un espace d'expression et d'écoute bienveillante permettant à chacun de se sentir exprimé et accueilli. Ces espaces individuels et collectifs ont sensibilisé les collaborateurs aux vertus de la connexion, de l'entraide et de l'ouverture.

Ces actions ont été initiées pour faire face à la crise sanitaire liée au Covid-19 et pour accompagner les collaborateurs de la SCR durant cette période difficile de confinement et prévenir d'éventuelles conséquences liées à la pandémie du Covid-19 (stress, peur, anxiété...).





3. Marché de l'Assurance et de la Réassurance

Contexte Economique

1.1 Economie Internationale

Après une année 2020 marquée par la récession, l'année 2021 s'annonçait comme l'année du redressement de toutes les économies du monde, s'appuyant sur les mesures de relance déployées par les gouvernements et la mise en œuvre des programmes de vaccination contre la Covid-19. En revanche, la dynamique de reprise de croissance mondiale restait confrontée à plusieurs incertitudes, liées notamment à l'arrivée du variant Omicron ayant entraîné le durcissement des restrictions à la mobilité et une plus grande volatilité des Marchés financiers à la fin de 2021. La vaccination, bien qu'encore inégale, a joué un rôle clef dans la protection de la population. La démocratisation de la couverture vaccinale et l'accès aux traitements contre la Covid-19 restent aujourd'hui encore, les conditions sine qua non pour que les effets sanitaires néfastes atteignent de faibles niveaux vers la fin de 2022. Il est attendu que certains pays émergents et en développement n'atteindront pas l'objectif de vaccination en 2022, et ne parviendront à assurer une couverture suffisamment large qu'en 2023.

Par ailleurs, la croissance mondiale continue de subir également les effets des perturbations des chaînes d'approvisionnement qui entravent la fabrication mondiale, en particulier aux Etats-Unis et en Europe. En Chine, les nouvelles flambées épidémiques, les interruptions de la production industrielle dues aux pannes de courant, le recul des investissements immobiliers et le retrait plus rapide que prévu des investissements publics ont contribué à un ralentissement au second semestre 2021. L'inflation a continué d'augmenter également durant le deuxième semestre 2021, sous l'effet de plusieurs facteurs dont les plus importants sont : l'augmentation des prix des combustibles fossiles, la hausse des prix des produits alimentaires et la rupture des approvisionnements. Dans ces conditions, la croissance mondiale était estimée selon le FMI à 5,9 % en 2021 et devrait s'établir à 4,4 % en 2022.

Aux Etats-Unis, après une décélération à 4,9% en glissement annuel au troisième trimestre, la croissance a rebondi à 5,5% au quatrième trimestre en raison principalement de la reconstitution des stocks des entreprises et la hausse des dépenses de consommation. Au Royaume-Uni, la croissance a ralenti à 6,5% au quatrième trimestre après 7% un trimestre auparavant, et au Japon, les données disponibles, qui restent celles du troisième trimestre, indiquent que le rythme de l'activité est revenu à 1,2% contre 7,3%, en lien notamment avec le recul sensible de la consommation des ménages et la faiblesse de l'investissement privé non résidentiel.

Dans la zone Euro, la croissance s'est accélérée pour s'établir à 4,6% en glissement annuel après 3,9% le trimestre précédent, reflétant une hausse à 5,2% contre 3,4% en Espagne, à 5,4% après 3,5% en France et à 6,4% contre 4% en Italie. En revanche, l'Allemagne a vu son rythme d'activité ralentir à 1,4% contre 2,9%.

Dans les principales économies émergentes, la croissance en Chine a une nouvelle fois décéléré pour s'établir à 4% au quatrième trimestre après 4,9% le trimestre précédent, en liaison notamment avec les restrictions imposées suite à l'apparition de foyers sporadiques de la Covid-19 et aux difficultés que connaît le secteur de l'immobilier. Elle ressort ainsi, à 8,1% sur l'ensemble de l'année 2021, soit son plus

bas niveau depuis une décennie. Pour les autres pays, les données portant sur le troisième trimestre, indiquent un ralentissement du rythme d'activité de 18,8% à 8,5% en Inde, de 12,3% à 4% au Brésil et de 10,5% à 4,3% en Russie.

Sur le Marché du travail, la situation poursuit globalement son amélioration dans les principaux pays avancés. Aux Etats-Unis, le taux de chômage a enregistré un recul à 3,9% en décembre après 4,2% en novembre avec des créations d'emplois qui sont ressorties en revanche en nette baisse à 199.000 postes, après 249.000 en novembre. Dans la zone Euro, les données de décembre font ressortir un léger recul du taux de chômage à 7% au lieu de 7,1% en novembre. Dans les principaux pays de la zone, ce taux a stagné à 3,2% en Allemagne et a baissé de 13,4% à 13% en Espagne, de 7,5% à 7,4% en France et de 9,1% à 9% en Italie. Au Royaume-Uni, les données du mois d'octobre indiquent une légère baisse du taux de chômage à 4,1% contre 4,2% un mois auparavant.

Au niveau des Marchés financiers, les cours ont été pris à revers par l'apparition du nouveau variant Omicron. Ainsi, le Dow Jones Industrials s'est replié de 0,5%, le Nikkei 225 de 3%, et l'Eurostoxx 50 de 2,3%. En revanche, le FTSE 100 a marqué une sensible progression de 0,3% soutenue par les bonnes performances des valeurs bancaires et minières. En parallèle, la volatilité a augmenté aussi bien sur les Marchés américains qu'européens, le VIX et le VSTOXX atteignant respectivement 21,21 et 23,24. Concernant les pays émergents, le MSCI EM s'est déprécié de 3,2%, avec des régressions de 7,2% pour la Chine, de 3,8% pour l'Inde, de 7,3% pour la Turquie et une légère progression de 0,4% pour le Brésil.

Sur les Marchés obligataires, la persistance de l'inflation à des niveaux élevés, la réduction d'achats d'actifs, et les perspectives d'une hausse des taux des banques centrales des économies avancées continuent de pousser les rendements souverains à la hausse. Ainsi, le taux des bons à 10 ans a augmenté entre novembre et décembre de 6 points de base (pb) à 1,50% pour les Etats-Unis, de 16 pb à 0,18% pour l'Allemagne, de 17 pb à 0,12% pour la France, de 11 pb à 0,55% pour l'Espagne et de 21 pb à 1,14% pour l'Italie. Cette tendance haussière a été également observée pour les économies émergentes, avec des hausses de 13 pb à 6,45% pour l'Inde, et de 285 pb à 23,05% pour la Turquie. En revanche, ce taux a marqué des baisses de 110 pb à -10,31% pour le Brésil et de 8 pb à -2,78% pour la Chine.

Pour ce qui est des Marchés interbancaires, le Libor dollar à 3 mois a augmenté de 5 pb à 0,21% entre novembre et décembre tandis que l'Euribor de même maturité a baissé de 2 pb à -0,58%. Concernant le crédit bancaire, son rythme s'est accéléré, passant de 3,7% en novembre à 4,1% en décembre dans la zone Euro et de 8% à 9,1% aux Etats-Unis.

Au niveau des Marchés de change, l'euro s'est déprécié entre novembre et décembre de 0,9% face au dollar, de 1% vis-à-vis du yen japonais et s'est apprécié de 0,1% face à la livre sterling. Pour les monnaies des principales économies émergentes, et hormis le renminbi chinois qui a affiché une appréciation de



0,3% face au dollar, les autres se sont dépréciées face au dollar avec des taux de 23,6% pour la livre turque, de 1,2% pour la roupie indienne et de 1,7% pour le real brésilien.

Pour ce qui est des décisions de politique monétaire, la FED a décidé à l'issue de sa réunion des 14 et 15 décembre, de maintenir la fourchette cible du taux des fonds fédéraux inchangée à [0%- 0,25%] et a indiqué prévoir que cette fourchette restera appropriée jusqu'à ce que les conditions du Marché du travail aient atteint des niveaux conformes aux évaluations de l'emploi maximal. De même, la BCE a décidé, le 16 décembre, de maintenir inchangés ses taux directeurs. Parallèlement, elle a indiqué que les achats d'obligations dans le cadre du programme d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP) devant s'achever à fin mars 2022, seront réduits au trimestre prochain. En revanche, les achats dans le cadre du programme d'achat d'actifs (APP) seront intensifiés afin de maintenir une politique monétaire accommodante.

Dans ces conditions, les pressions inflationnistes se sont maintenues aussi bien dans les économies avancées que dans celles émergentes. Ainsi, l'inflation a poursuivi son accélération aux Etats-Unis atteignant 7% en décembre après 6,8% en novembre, et celle de la zone Euro est passée de 4,9% à 5%, reflétant une accélération de 5,5% à 6,6% en Espagne et de 3,9% à 4,2% en Italie, une stagnation à 3,4% en France et un ralentissement de 6% à 5,7% en Allemagne. Pour les autres pays avancés, les données indiquent une hausse de 5,1% à 5,4% au Royaume-Uni et de 0,6% à 0,8% au Japon. Au niveau des principales économies émergentes, l'inflation s'est accélérée de 8,4% à 8,7% en Russie et de 10,1% à 10,4% au Brésil. De même, les données de décembre indiquent une montée de l'inflation de 4,9% à 5,6% en Inde, alors qu'en Chine le rythme d'évolution des prix a ralenti, revenant de 2,3% à 1,5%.

1.2 Economie Nationale

- La situation économique Nationale en 2021 confirme son redressement graduel. Les mesures de soutien déployées par l'Etat depuis le déclenchement de la crise sanitaire, conjuguées aux bons résultats de la campagne agricole, ont favorisé un rebond exceptionnel de l'économie marocaine. Celle-ci a enregistré une progression de 7,8% au troisième trimestre 2021 contre -6,7% à la même période de 2020, recouvrant des croissances de 6,4% des secteurs non agricoles et de 17,7% pour l'agriculture. Cet élan de reprise a concerné la quasi-majorité des activités économiques bien qu'à des rythmes différenciés. Néanmoins, certains secteurs clefs de l'économie, et comme ailleurs dans le monde, subissent encore les effets néfastes de la crise, à l'instar du tourisme et des activités qui s'y rapportent ainsi que le transport aérien. Cette situation a poussé les pouvoirs publics à adopter un plan d'urgence de 2 milliards de dirhams avec de nouvelles mesures de soutien au secteur touristique.
- Pour les industries de transformation, leur valeur ajoutée s'est redressée, en glissement annuel, de 4% au troisième trimestre après un repli de 3,1% un an auparavant, reflétant particulièrement la bonne performance des branches de l'alimentaire et tabac à 7,3% et du textile et habillement à 10,8%. Dans le BTP, la valeur ajoutée a marqué une expansion de 17,6% au troisième trimestre, une évolution qui se serait maintenue, comme l'atteste la hausse des ventes de ciment de 6,2% au quatrième trimestre.
- Concernant la branche « électricité et eau », l'activité a enregistré un accroissement de 3,8% au troisième trimestre, et aurait marqué une légère accélération au quatrième trimestre traduisant un raffermissement de 7%, contre un recul de 2,6% un an auparavant, de la production de l'électricité. Pour les industries extractives, leur valeur ajoutée s'est accrue de 5,5% au troisième trimestre et aurait accusé un recul au quatrième trimestre, reflétant le repli de 2,3% de la production marchande de phosphates, après une augmentation de 9,9% à la même période de l'année précédente, résultat de la baisse de la demande aussi bien locale qu'étrangère.
- De son côté, la branche « hôtels et restaurants » a connu une progression de 70,2% de sa valeur ajoutée au troisième trimestre, portée essentiellement par un effet de base. Le secteur a également bénéficié de l'allégement des restrictions sanitaires, de la réouverture graduelle des frontières à partir du 15 juin et du lancement de l'opération Marhaba 2021. Au dernier trimestre de 2021, et malgré l'amélioration des indicateurs au cours des mois d'octobre et novembre, l'activité aurait été affectée par la fermeture des frontières vers fin novembre suite à l'apparition du variant Omicron.
- Il est important ou récession de souligner qu'un plan d'urgence en soutien à ce secteur fortement impacté par la crise de la Covid-19, a été récemment lancé par le Gouvernement, pour un montant de 2 milliards de dirhams. Parmi les mesures de ce plan, figurent la prolongation du versement de l'indemnité forfaitaire de 2.000 dirhams durant le premier trimestre 2022, pour l'ensemble des

employés du secteur du tourisme, les transporteurs touristiques et les restaurants classés ainsi que le report des charges dues à la CNSS pendant 6 mois pour ces mêmes employés. En outre, ce plan comporte l'établissement d'un moratoire relatif aux échéances bancaires et la prise en charge par l'Etat de la taxe professionnelle due par les hôteliers en 2020 et en 2021. Une subvention d'un montant global de 1 milliard de dirhams est également prévue pour soutenir l'effort d'investissement des hôtels souhaitant se préparer à un redémarrage rapide, dès la réouverture des frontières.

- Du côté de la demande, la consommation des ménages a vu son rythme progresser de 5,8% au troisième trimestre de 2021, contre une chute de 5,7% au même trimestre une année auparavant, et celui de la consommation des administrations publiques s'est accéléré à 5,2% après 3,7%. quant à l'investissement, il a enregistré un rebond de 15,1% au lieu d'un repli de 13,9%. Pour ce qui est des échanges extérieurs, les exportations de biens et services, en volume, se sont redressées de 13% après un reflux de 13,3% et les importations se sont accrues de 13,4% contre une baisse de 11,7%.
- Par ailleurs, la situation du Marché du travail a été marquée par la création de 230.000 postes en 2021 par rapport à 2020 contre une perte de 432.000 un an auparavant et une création annuelle moyenne de 121.000 au cours des trois années précédant la pandémie. A l'exception de l'industrie y compris l'artisanat qui a accusé une baisse de 19.000 postes, les autres secteurs ont connu des augmentations de leur volume d'emplois, avec 115.000 dans les services, 71.000 dans le BTP et 68.000 dans l'agriculture. Tenant compte d'une entrée nette de 309.000 demandeurs d'emplois, le taux d'activité a progressé de 44,8% à 45,3% et le taux de chômage s'est aggravé, passant de 11,9% à 12,3% au niveau national et de 15,8% à 16,9% en milieu urbain.
- Au plan des comptes extérieurs, le déficit commercial a enregistré en 2021 un creusement de 40 milliards par rapport à 2020 s'établissant à 199,7 milliards. Cette évolution résulte d'une hausse de 103,8 milliards des importations plus importante que celle de 63,8 milliards pour les exportations. Pour les autres principales rubriques du compte courant, les recettes voyages ont enregistré une diminution de 6% à 34,3 milliards et les transferts des MRE ressortent en amélioration de 36,8% à 93,3 milliards. Quant aux principales opérations financières, le flux net des IDE a augmenté de 20,5% pour s'établir à 20,2 milliards alors que celui des investissements directs des marocains à l'étranger a régressé de 6,8% à 4,4 milliards. A fin décembre 2021, l'encours des avoirs officiels de réserve s'est établi à 330,8 milliards de dirhams, représentant ainsi l'équivalent de 6 mois et 22 jours d'importations de biens et services.
- En ce qui concerne les finances publiques, la situation budgétaire au titre de l'année 2021 fait ressortir un déficit, hors produit de cessions des participations de l'Etat, de 76,3 milliards au lieu de 82,3 milliards un an auparavant. Rapporté au PIB, ce déficit s'est atténué de 7,6% en 2020 à 6,5% en 2021. Cette évolution incorpore une baisse de 3 milliards du solde des comptes spéciaux du Trésor à 3,4 milliards, tenant compte notamment du solde négatif de 4,1 milliards du Fonds spécial de gestion de la pandémie de la Covid-19. Les recettes ordinaires se sont améliorées de 10% à 278,3 milliards. En regard, les dépenses ordinaires se sont alourdies de 9,5% représentant 280,3 milliards, résultat essentiellement des hausses de 6,4% des dépenses de biens et services, de 61,4% de la charge de compensation et de 16,5% des transferts aux Collectivités Territoriales. Le solde ordinaire est ressorti ainsi déficitaire de 2 milliards contre 2,9 milliards un an auparavant. De leur côté, les dépenses d'investissement ont régressé de 9,5% à 77,7 milliards, portant ainsi les dépenses globales à 358 milliards de dirhams, en accroissement de 4,7%.
- Le besoin en liquidité des banques s'est atténué en décembre à 64,8 milliards de dirhams en moyenne hebdomadaire, contre 71,5 milliards un mois auparavant, reflétant essentiellement la hausse des réserves de change. Dans ce contexte, la Banque a injecté un montant total de 82,8 milliards, incluant 36,5 milliards à travers les avances à 7 jours, 22,7 milliards sous forme d'opérations de pension livrée, 23,5 milliards via les prêts garantis et 60 millions de dirhams au titre de swap de change. Dans ces conditions, le taux interbancaire s'est maintenu à 1,50% et le volume journalier des échanges sur le Marché interbancaire s'est établi à 3,9 milliards de dirhams.
- Sur les autres Marchés, les taux des bons du Trésor sont restés quasi-stables en décembre aussi bien sur le compartiment primaire que secondaire. Pour les taux de rémunération des dépôts à terme, ils ont enregistré en novembre des hausses mensuelles de 2 points de base à 2,15% pour ceux de 6 mois et de 30 points à 2,51% pour ceux d'un an. En ce qui concerne les taux débiteurs, les résultats de l'enquête de Bank Al-Maghrib auprès des banques relatifs au quatrième trimestre 2021 indiquent une hausse trimestrielle de 9 points de base du taux moyen global à 4,44%.

- Au niveau des Marchés des actifs, l'indice de référence de la Bourse de Casablanca, le MASI, s'est apprécié en décembre 2021 de 2,1%, portant sa performance sur l'ensemble de l'année à 18,3%. Dans ces conditions, la capitalisation boursière a atteint 690,7 milliards de dirhams, en hausse de 18,1% depuis le début de l'année. A signaler que le mois de décembre a été marqué par l'introduction en bourse de la société de Travaux Généraux de Construction de Casablanca (TGCC), la radiation de la société « Nexans Maroc », seule société du secteur des « Equipements Electroniques et Electriques » cotée à la bourse de Casablanca ainsi que par la suspension de la cotation de la société Centrale Danone, suite au dépôt d'un projet d'offre publique de retrait.
- Sur le Marché de la dette souveraine, les émissions de bons du Trésor se sont élevées à 6,5 milliards en décembre 2021 contre 19,6 milliards en novembre 2021. Sur le Marché des titres de créances négociables, les levées se sont établies à 1,7 milliard de dirhams en décembre contre 3,5 milliards un mois auparavant. Au niveau du Marché obligataire privé, le montant émis s'est chiffré à 2,9 milliards de dirhams en décembre et tenant compte des remboursements, l'encours de ces obligations a atteint 163,5 milliards, en hausse de 5,4% depuis décembre 2020.
- S'agissant de l'inflation, elle s'est accélérée à 3,2% en décembre après 2,6% en novembre. Cette évolution reflète principalement l'augmentation de 3,1% des prix des produits alimentaires à prix volatils et la hausse à 3,6% de l'inflation sous-jacente. En revanche, les prix des carburants et lubrifiants ont vu leur rythme ralentir à 19,9% au lieu de 25,2% et les tarifs réglementés ont progressé de 0,1% après 0,2%. Sur l'ensemble de l'année, l'inflation s'est située en moyenne à 1,4% au lieu de 0,7% en 2020.



Contexte Sectoriel

Marché International de l'Assurance et de la Réassurance

Le Marché mondial de l'Assurance et de la Réassurance a fait preuve, une fois de plus, d'une forte résilience face à la pandémie Covid-19. Les prévisions de croissance de primes pourraient atteindre 3,4% en 2021, portant le total des primes directes mondiales souscrites à 8% au-dessus du niveau de 2019. Selon les projections de la Swiss Re Institute, il est prévu que les primes d'assurance mondiales enregistreront une croissance supérieure à la tendance de 3,3% en 2022 et de 3,1% en 2023. Le marché mondial de l'assurance devrait dépasser 7 000 milliards de dollars en termes de primes pour la première fois vers le premier semestre 2022.

Ces prévisions sont étayées, d'une part, par une sensibilisation accrue aux risques des consommateurs et des entreprises en réaction à la crise sanitaire, et d'autre part, par une meilleure performance de l'assurance des particuliers. La poursuite du durcissement des taux dans les branches commerciales en Assurance non-vie apportera un soutien supplémentaire. Il est important de souligner à juste titre, que les prix de l'assurance mondiale ont progressé pendant quatorze trimestres consécutifs (d'après Howden), les catégories ayant connu les plus fortes hausses tarifaires comprennent les cyber-risques, l'assurance des biens, et l'assurance professionnelle, tandis que les primes pour les accidents du travail ont subi moins de pression jusqu'à même diminuer dans certaines régions.

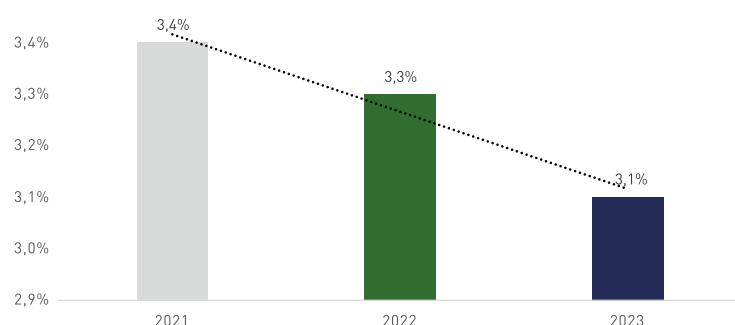
Par ailleurs, les situations engendrées par la pandémie, ont conduit à introduire de nouvelles dynamiques dans le secteur de l'Assurance et de la Réassurance et à en tirer plusieurs leçons, dont la plus importante reste la réaffirmation du rôle de soutien et d'amortisseur de risques que joue le secteur de l'Assurance et de la Réassurance, essentiel en temps de crise. Ainsi, l'aide financière apportée en temps utile par le secteur aux ménages, aux entreprises et aux gouvernements a permis une reconstruction et une reprise rapides et efficaces de l'économie mondiale.

Les perturbations qui se sont produites dans les chaînes d'approvisionnement ont prouvé qu'une meilleure protection est nécessaire pour améliorer la résilience de la société. Les assureurs continuent donc d'améliorer leur technologie numérique et leurs capacités d'analyse des données afin de mieux appréhender ce type de risques et de concevoir des couvertures innovantes, notamment dans le domaine des solutions d'interruption d'activité contingente et de dommages non physiques.

De plus, les sinistres assurés liés aux périls secondaires tels que les inondations, représentent chaque année la majorité des pertes assurées au niveau mondial, avec le changement climatique comme facteur clé. Cette tendance risque de se poursuivre du fait de l'urbanisation et de la concentration des actifs dans des zones exposées. L'Assurance contribue non seulement à absorber les pertes liées aux catastrophes, mais aussi à soutenir les investissements dans des infrastructures résilientes afin d'atténuer l'impact des conditions météorologique volatiles.

Aussi, la situation de crise a joué un rôle crucial dans la transformation de la réceptivité des consommateurs à l'interaction numérique avec l'assurance. Ils considèrent désormais la fourniture en ligne des services d'assurance comme essentielle, qu'il s'agisse de vente, de service après-vente, de sinistres ou de compléments. La pénétration numérique de l'assurance non-vie étant encore faible (1 à 2 % des ventes de primes selon la Swiss Re Institut), cela laisse entrevoir un énorme potentiel de croissance pour le secteur.

Prévisions croissances de primes mondiales



Assurance non-vie

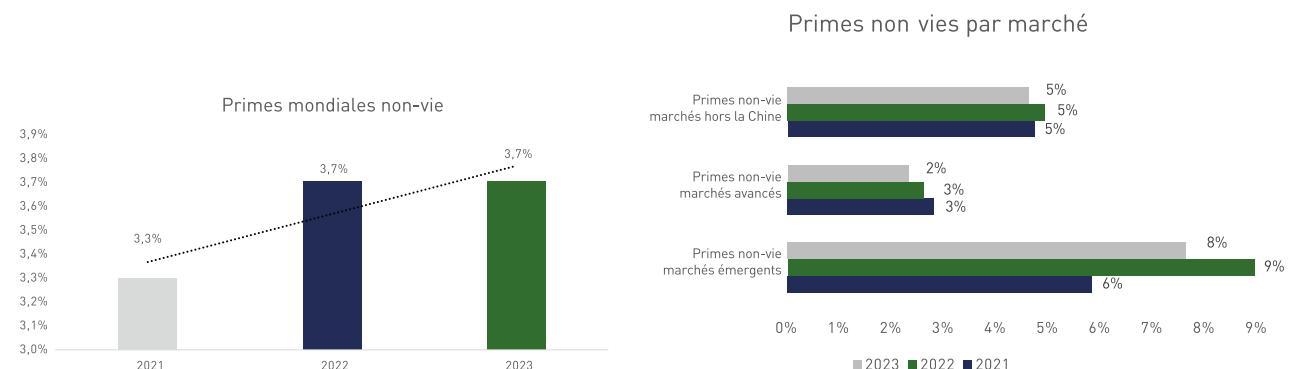
Selon les estimations de la Swiss Re Institute, les primes mondiales non-vie augmenteront de 3,3% en termes réels en 2021, malgré les impacts persistants de la pandémie, et la hausse de l'inflation, en particulier dans les Marchés avancés. La croissance des primes automobiles dans le monde connaît une contraction de 0,4% en termes réels en 2021, suite notamment à une baisse des primes en Chine (deuxième Marché mondial), due à une réduction des taux. Dans l'ensemble, la croissance mondiale des primes réelles non-vie devrait être supérieure à la tendance, à 3,7% en 2022 et légèrement plus faible à 3,3% en 2023.

Par région, les primes sur les Marchés avancés devraient augmenter de 2,8% en 2021, et poursuivre sur la même tendance malgré un léger recul, à 2,6% et 2,3% respectivement en 2022 et 2023.

Les branches d'assurance des biens commerciaux et de responsabilité civile connaîtront une croissance beaucoup plus rapide grâce notamment à la croissance de l'exposition liée à la reprise de l'activité économique et au durcissement du marché. L'assurance médicale connaît une croissance de 2,7% en 2021 pour reculer à 2,6% en 2022 et 2023. Le marché américain, principal moteur, avec 80% du volume mondial de l'assurance médicale, bénéficie d'un rebond de l'emploi et d'une croissance des inscriptions et des primes dans les programmes gouvernementaux Medicare et Medicaid.

Pour ce qui est des marchés émergents, la croissance des primes non-vie devrait passer de 5,8% en 2021 à 8,9% et 7,6% en 2023. La Chine connaît une croissance de 10% dans les deux années à venir, grâce en partie à une forte demande d'assurance médicale. Les branches commerciales (hors automobile) bénéficient également de mesures incitatives. Sur les autres Marchés (hors la Chine), la croissance connaît un redressement en 2021, grâce à une sensibilisation accrue aux risques qui stimule les Assurances de personnes, et à des taux plus élevés qui soutiennent les lignes commerciales. Les taux de croissance estimés s'élèvent à 4,7% pour 2021, 4,9% pour 2022 et 4,6% pour 2023.

S'agissant de la rentabilité, le rendement des fonds propres (ROE) de l'assurance non-vie est estimé à 6,2% en 2021, et connaîtra une légère amélioration en 2022 à 6,6%, similaire à celui enregistré en 2020. La rentabilité de la Souscription sera plus faible en 2021, en raison d'une hausse de sinistralité dans des segments, tels que la responsabilité civile aux Etats-Unis et l'automobile au niveau mondial, conséquence directe de la reprise de mobilité après le grand confinement de 2020. L'augmentation des catastrophes naturelles a également eu un impact considérable sur la rentabilité.



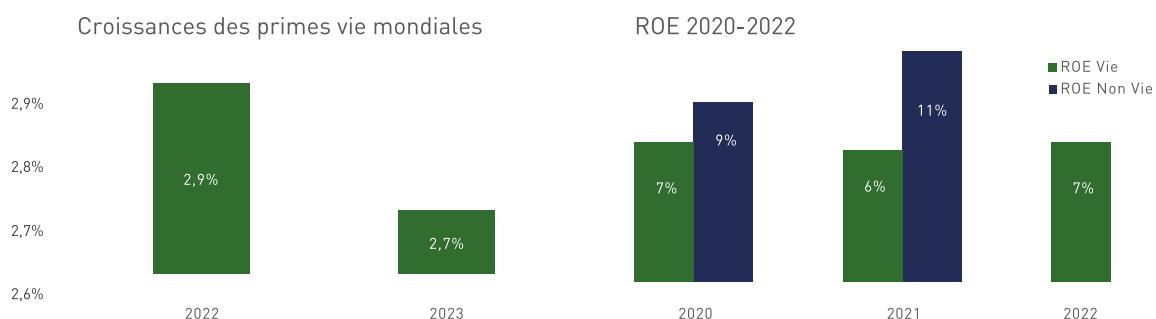
Assurance Vie

La pandémie a sensibilisé les consommateurs aux risques de santé et de mortalité et a soutenu la croissance des primes d'assurance vie. Elle poursuivra, ainsi, sa croissance supérieure à la moyenne de 1% (entre 2016 et 2020), pour atteindre un taux de 3,5% en termes réels en 2021. La crise sanitaire a eu un effet sur l'augmentation de la demande de produits de protection, tandis que l'amélioration des performances du marché boursier et les effets de base soutiendront un rebond plus fort des activités d'épargne en 2021. Les prévisions de la Swiss Re Institute tablent sur une croissance des primes d'assurance vie de 2,9% et 2,7% en 2022 et 2023, respectivement.

Pour les principaux marchés, il est prévu que les primes d'assurance vie dans la région EMEA avancée enregistreront une croissance réelle de 6,9% en 2021. Au Royaume-Uni, les primes devraient croître de 1,8%, tandis qu'en Allemagne, elles augmenteraient de 0,4% en 2021. Aux États-Unis, la croissance des primes d'assurance vie devrait être modérée en 2021 (0,9% en termes réels), après une forte année

2020 au cours de laquelle la demande de primes de rentes collectives à valeur stable a bondi dans les premiers temps de Covid-19, entraînant une croissance globale des primes-vie de 3,9 %. Dans la région Asie-Pacifique avancée, les primes-vie devraient connaître une croissance supérieure à la tendance proche de 3,8 % en termes réels en 2021 et 2022, sous l'impulsion de l'Australie. La Chine quant à elle, a connu une année de transition en 2021, avec une baisse des primes d'assurance vie estimée à 2,8 % en termes réels. Enfin, les marchés émergents hors Chine connaissent une forte reprise, avec une croissance des primes-vie réelles supérieure à la tendance, de 6,9% en 2021 et 6% en 2022.

Le rendement des fonds propres (ROE) dans le secteur de la vie a augmenté à 10,9% au premier semestre 2021, soit une hausse de 2,4 ppt par rapport à l'année 2020, selon un échantillon de 87 assureurs vie étudié par la Swiss Re Institut. Les revenus d'investissement ont également augmenté de 14 % en glissement annuel au premier semestre 2021.



Evénements catastrophiques

S'agissant des événements catastrophiques, le rapport publié par Munich Re indique que les catastrophes naturelles ont causé en 2021 davantage de pertes que les deux années précédentes. Le montant total des pertes y compris celles non couvertes par les Assurances, s'élève à 280 milliards de dollars, contre 210 milliards en 2020 et 166 milliards en 2019. Sur ce total, le montant assuré s'est élevé à 120 milliards de dollars de dommage subis. Cela ferait de 2021 la quatrième année la plus coûteuse jamais enregistrée par le secteur de l'assurance (après 2005, 2011 et 2017).

Les États-Unis ont représenté une part très importante des pertes dues aux catastrophes naturelles en 2021, soit environ 145 milliards de dollars, dont 85 milliards de dollars environ étaient assurés. Les pertes globales ont été nettement plus élevées que les deux années précédentes (100 milliards de dollars en 2020 et 52 milliards de dollars en 2019). L'ouragan Ida a été la catastrophe naturelle la plus coûteuse de l'année, avec des pertes globales de 65 milliards de dollars dont 36 milliards d'USD de pertes assurées. En Europe, les pluies torrentielles de juillet 2021 ont déclenché des inondations d'une gravité exceptionnelle qui ont causé des pertes dévastatrices dans certaines régions, notamment dans l'Ouest de l'Allemagne. Dans les régions touchées, les précipitations provoquées par le système dépressionnaire «Bernd» ont été les plus importantes depuis plus de cent ans. Plus de 220 personnes sont décédées. Les pertes totales se sont élevées à 54 milliards de dollars, dont 40 milliards de dollars en Allemagne. La part assurée était relativement faible en raison des pertes d'infrastructures non assurées et de la densité d'assurance limitée pour les inondations en Allemagne. Il s'agit de la catastrophe naturelle la plus coûteuse en Allemagne et en Europe à ce jour.

Dans la région Asie-Pacifique, les pertes sont restées modestes. Avec des pertes économiques globales de 50 milliards de dollars, dont 9 milliards de dollars étaient assurés. La catastrophe naturelle la plus coûteuse a été une grave inondation dans la province du Henan, en Chine centrale, où d'innombrables cours d'eau, dont le fleuve Jaune, sont sortis de leur lit. Des centaines de milliers de foyers ont été inondés. Les pertes totales se sont élevées à quelques 16,5 milliards de dollars, dont seulement 10 % environ étaient assurés.

Environ 57% des pertes dues aux catastrophes naturelles survenues en 2021, au niveau mondial n'étaient pas assurées. Les personnes touchées doivent supporter elles-mêmes les pertes financières ou compter sur l'aide des gouvernements. Ce déficit d'assurance a diminué au cours des dernières décennies dans les pays industrialisés, alors que dans les pays plus pauvres, il reste inchangé à plus de 90 %.



Perspectives du Marché

Dans ces conditions, l'agence de notation AM Best a maintenu ses perspectives du secteur mondial de la Réassurance à un niveau stable pour 2022. Elle estime que les défis auxquels sont confrontés les réassureurs seraient contrebalancés par un nombre de facteurs favorables, comme l'amélioration des résultats et des conditions du Marché. L'augmentation des tarifs devrait ainsi compenser les incertitudes croissantes liées à la recrudescence de la sinistralité et l'abondance de capital. Quant à l'agence Fitch Rating, elle fait passer le secteur de la Réassurance mondiale de « stable » à « en amélioration », du fait que les réassureurs disposent de solides capitaux et tirent profit des opportunités de croissance organique. De plus, avec la hausse attendue des tarifs, leurs performances de Souscription ainsi que leur environnement opérationnel devraient s'améliorer en 2022. Enfin l'agence Moody's, a pour sa part, révisé sa perspective de « négative » à « stable » en soulignant que la reprise économique mondiale devrait conforter les revenus des réassureurs disposant d'une solide capitalisation, en ajoutant que la hausse de la sinistralité due aux catastrophes naturelles devrait avoir un impact sur la hausse de la demande de Réassurance.

Marché National de l'Assurance et de la Réassurance

Dans un contexte de pandémie Covid-19 et malgré une conjoncture économique difficile, le Marché marocain de l'assurance s'achemine vers un record annuel, en dépassant la barre symbolique de 50 milliards de dirhams. Selon les dernières statistiques mensuelles publiées par l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS), les primes globales enregistrées par les compagnies d'assurances et de Réassurance (hors réassureurs exclusifs), à fin décembre 2021, se sont établies à 50,25 milliards de dirhams, en amélioration de 10% par rapport à la même période de l'exercice 2020.

Cette progression est portée par l'activité vie, représentant 45% du chiffre d'affaires global, et dont le volume de prime a atteint 22 779,4 MDH, contre 20 393,4 MDH à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 11,7 % ou 2 386 MDH. L'essentiel de l'activité est réalisé par la branche « Epargne en dirhams » qui représente 78% du total des primes, elle a enregistré une hausse de 11,3% par rapport à l'année précédente. La branche « Décès » s'est également redressée en réalisant un volume de primes de 3 208,6 MDH en progression de 10%. Enfin, la branche « Epargne en unité de compte » a connu, pour sa part, une évolution de 20 % comparativement à fin 2020, son volume de primes étant passé de 1 421,87 MDH à 1 703,4 MDH à fin 2021.

Quant à l'Assurance non-vie, cette dernière a réalisé une croissance de 8,6% en passant de 25 299,54 MDH en 2020 à 27 475,3 MDH à fin décembre 2021. La tendance haussière des primes a concerné pratiquement tous les segments de l'activité non-vie, plus particulièrement, la branche « Incendie » avec un volume de primes additionnel de 326,68 MDH, soit une hausse de 17%, et l'assurance « Auto » dont le chiffre d'affaire a progressé de 7,8%, soit 932,85 MDH de plus que l'année précédente. Pour ce qui est de la couverture des événements catastrophiques, elle a atteint un volume de primes de 523,8 MDH en hausse de 9,9% par rapport à fin 2020.

Concernant l'actualité du secteur marocain de l'assurance et de la Réassurance, l'année 2021 a été marquée par le lancement par Sa Majesté le Roi Mohammed VI du projet de généralisation de la protection sociale à l'ensemble des citoyens d'ici 2025. Il s'agit d'une mesure structurante au sein de laquelle le secteur

de l'assurance devra consolider sa position d'assureur santé de référence, en offrant des couvertures complémentaires au dispositif de couverture de base.

La cérémonie de lancement du projet le 14 avril 2021 a donné lieu à la signature de trois conventions-cadres relatives à la généralisation de l'assurance maladie obligatoire de base au profit des travailleurs indépendants, des personnes non-salariées exerçant une activité privée, des artisans et professionnels de l'artisanat ainsi que des agriculteurs.

Pour ce qui est de l'assurance inclusive, la stratégie nationale d'inclusion financière découle de la volonté des acteurs de l'écosystème financier de coordonner leurs efforts dans le cadre d'un partenariat national, visant un accès équitable pour l'ensemble des individus et des entreprises à des produits et services financiers formels (transactions, paiements, épargne, financement et Assurance). A cet effet, l'ACAPS en concertation avec la FMSAR et le MEFRA¹ a préparé un projet d'amendement de sa circulaire générale incluant :

- 1) La définition de la micro-assurance,
- 2) L'élargissement des canaux de distribution aux établissements de paiement,
- 3) L'instauration de reportings dédiés.

Aussi, l'ACAPS collabore avec d'autres parties prenantes pour arrêter un plan d'action de sensibilisation des populations cibles à la micro-assurance. L'ACAPS œuvre également en partenariat avec les assureurs, la FMSAR et le ministère des Finances afin d'encourager les propositions d'offres d'assurance inclusive plus étouffées, de manière à cibler les segments exclus et vulnérables de la population.

Sur le plan de l'assurance Takaful, le dispositif réglementaire dont dépend son déploiement a été complété par la publication de l'arrêté du ministère de l'Économie et des Finances N° 2402-21 au Bulletin officiel (N° 7029 du 11 octobre 2021) et de la circulaire de l'ACAPS (N°7033 du 25 octobre 2021). Il s'agit de textes réglementaires portant sur l'application des dispositions du Code des Assurances concernant le Takaful.

Le premier chapitre de cette circulaire est consacré au contrat d'assurance Takaful et au règlement de gestion du fonds d'assurance Takaful. Le deuxième chapitre porte, quant à lui, sur les compagnies d'assurances et de Réassurance Takaful. Il fixe notamment le régime administratif de ces entreprises ainsi que le système financier du fonds d'assurance Takaful, et régit également les entreprises qui pratiquent exclusivement les opérations de Réassurance ainsi que leur système de Gouvernance. La présentation des opérations d'assurance Takaful est couverte par le troisième chapitre.

Ainsi, l'ACAPS a octroyé les premiers agréments Takaful le 10 décembre 2021 aux filiales Takaful de Wafa Assurance, la MAMDA et AtlantaSanad Assurance. Ces compagnies Takaful pourront démarrer leur activité immédiatement si elles adoptent les produits Takaful validés par le Conseil supérieur des Oulémas. En janvier 2022, la Marocaine Vie et la Société Centrale de Réassurance (SCR) ont obtenu les agréments de l'autorité de contrôle pour la création de filiales Takaful et Retakaful respectivement.

Sur un autre registre, et afin d'accompagner la dynamique de transformation digitale du secteur, l'autorité de contrôle a conclu un partenariat avec IFC (Société financière Internationale membre du Groupe de la Banque mondiale) dans le cadre d'un programme d'assistance technique, dans le but de promouvoir l'assurance numérique au Maroc et d'accélérer la transformation numérique du secteur de l'assurance et, ainsi, tirer profit du développement rapide de l'économie numérique sur le continent.

Sur le plan réglementaire la commission de régulation a validé l'amendement de la circulaire générale concernant notamment :

- L'admission des obligations émises par les établissements et entreprises publics bénéficiant de la garantie du fonds géré par la Caisse Centrale de Garantie dans les mêmes conditions que les obligations d'Etat ou garanties par l'Etat ;
- L'admission des obligations subordonnées perpétuelles des banques dans les mêmes conditions que les actions cotées ;
- L'extension de l'admission en représentation des provisions techniques à tout autre type d'actifs étrangers après accord de l'Autorité, sans dépasser la limite de 5% ;
- L'aménagement des règles de calcul du montant minimum de la marge de solvabilité pour les événements catastrophiques.

Au sujet du projet SBR, plusieurs réunions des groupes thématiques Pilier 1 et Pilier 2 ont été tenues entre l'ACAPS et les représentants des entreprises d'assurance et de Réassurance. Pour le Pilier 1, la deuxième étude Quantitative EIQ2 a été lancée et porte sur les exercices allant de 2017 à 2019. Quant au Pilier 2,

¹ EVCAT : Assurance obligatoire et payante contre les risques liés aux événements catastrophiques.

l'instruction de l'ACAPS relative au système de gouvernance intégrant un calendrier détaillé par module de son entrée en vigueur sur la période 2021-2023 a fait l'objet de publication. L'ACAPS a communiqué également aux Entreprises d'Assurance et de Réassurance une version définitive des orientations détaillant les modalités d'application de cette instruction.

En ce qui concerne l'Assurance-vie, l'année 2021 a connu la publication de l'instruction du président de l'ACAPS, concernant l'instauration du relevé trimestriel de la situation de l'Epargne-vie capitalisation selon un nouveau modèle intégrant des informations additionnelles pour plus de transparence avec les assurés. Aussi, une autre instruction relative à l'amélioration des délais de traitement contractuels, notamment en ce qui concerne les modalités et les délais de règlement ainsi que les dates de valeurs a été publiée. Enfin, la commission de régulation a validé l'amendement de la circulaire concernant d'une part, l'augmentation de la durée maximale d'étalement de la provision pour participation aux bénéfices de 3 ans à 6 ans, et d'autre part, le calcul semestriel du taux technique vie qui sera désormais effectué par les EAR.

S'agissant de la couverture des événements catastrophiques, une plate-forme a été développée par la CAT pour la gestion des sinistres déclarés dans le cadre des EvCat pour le compte du secteur.

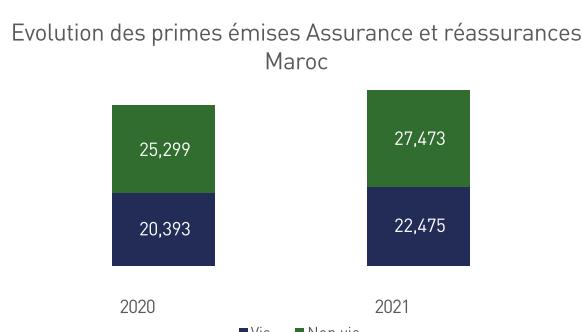
La FMSAR a organisé dans ce cadre la 7^{ème} édition du Rendez-Vous de Casablanca de l'Assurance sur le thème « Inclusion en Assurance & résilience aux pandémies ». Durant cette rencontre, des experts nationaux et internationaux ont partagé leur expérience concernant l'inclusion en Assurance dans leurs pays respectifs.

Pour ce qui est du dispositif de lutte anti-blanchiment des capitaux et financement du terrorisme, l'ACAPS a publié un nouveau guide sur les typologies de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (BC/FT) dans le secteur des Assurances. Ce nouveau document fait suite au guide n°1 relatif au devoir de vigilance vis-à-vis des Clients et au guide n°2 afférent à l'approche basée sur les risques, et vise à présenter au secteur des assurances des cas suspects qui peuvent conduire un intermédiaire ou une entreprise d'assurance à effectuer une déclaration de soupçons.

Le projet de mise à jour de la circulaire du Président de l'ACAPS relative aux obligations de vigilance et de veille interne incombe aux entreprises d'assurances et de Réassurance et aux intermédiaires, est en cours de finalisation, il doit intégrer les dernières recommandations du GAFI.

Enfin, la chambre des représentants a adopté le projet de loi n° 12-18 modifiant et complétant le code pénal et la loi n° 43-05 relative au blanchiment de capitaux qui vise le renforcement de la réglementation en la matière. Certaines recommandations et normes du GAFI ont également été adoptées.

Autre actualité du secteur, le projet d'acquisition par le groupe Sanlam d'une participation supplémentaire de 22,8 % dans Saham Assurance Maroc, annoncé en mai 2021 ne s'est pas concrétisé, sa participation dans le capital de la compagnie est donc maintenue à 61,7%.





Pilier 1 : Résilience de notre BP & 360° relais de croissance



Mme HIMES

Développement de la Branche Vie

- Le développement de la branche Vie est une de nos priorités au plan National, mais également à l'International. L'Afrique et le Moyen Orient offrent des opportunités de croissance en matière de Réassurance vie,



Mr ALABADAN



Mr RYANE



Mr GRAILHON



Mr YOUSSEFI

Développement à l'International

- La SCR dispose d'un rôle majeur à mettre à profit sur le continent. Notre stratégie vise à consolider notre position sur les Marchés existants et à développer de nouveaux marchés. En qualité de réassureur National, nous accompagnons les investisseurs marocains en Afrique de l'Est, Australe et Ouest anglophone dans le contexte favorable du renforcement de solidifier de la coopération Sud-Sud et aussi au Moyen-Orient



Mme EL BAHTOURI

Développement du Marché Local - Traitées

- Notre objectif est de développer l'offre commerciale, mettre en place des actions de prévention, cibler les Marchés de niches tout cela grâce à des études de marché dans la perspective de développer le segment traité au niveau local en mettant l'accent sur le secteur automobile.



Mr ALABADAN

Développement du Marché Local - Facultatives

- La SCR acteur majeur dans la Réassurance à l'échelle nationale et régional va œuvrer et mettre en place les mesures nécessaires et adéquates face à la libéralisation du Marché des Affaires facultatives Marocaines et Internationales



Mr RYANE

Développement des relais de croissance externes

- En accord avec sa politique et vision d'expansion, le développement de nouveau relais de croissance est nécessaire pour la pérennité et la résilience de la SCR. Un développement qui se fera via des partenariats stratégiques permettant de cartographier les opportunités et pistes de croissance possible pour la SCR.

Développement des synergies (CDG et autres)

- La création d'une synergie avec la CDG et autre filiale est un élément important qui permettra de développer de nouveaux relais de croissance via la mutualisation des efforts avec le groupe CDG et autres filiales mais également le développement des partenariats avec les grands institutionnels marocains.



Mme MEZOUARI

Optimisation de l'allocation stratégique

- Cette optimisation prendra forme grâce à une allocation optimale pour une meilleure optimisation du couple risque/rendement dans le but d'industrialiser la stratégie d'allocation des actifs en mettant en place une approche efficace et efficiente.



Pilier 2 : Transformation Digitale & Excellence Opérationnelle

Amélioration de la relation client

- L'amélioration de notre relation client est au cœur des préoccupations de la SCR, avoir un référentiel qualité, améliorer la qualité de services, mettre en place un plan d'action qui vise à améliorer et renforcer la relation client notamment avec les cédantes Marocaines mais aussi internationales.



Mme
MEZOUARI

Réconciliation des opérations techniques

- Nous sommes une grande compagnie de Réassurance. Nous améliorerons considérablement la réactivité client favorisant un impact positif sur l'image de la SCR.



Mr
CHERKAOUI

Gestion des sinistres

- Nous avons deux objectifs à atteindre ; assainir le portefeuille sinistre des facultatives Marocaines ainsi que le portefeuille sinistre SAP affaires étrangères et réduire nos délais de traitement.



Mme
ERRHAIMINI



Mr JABRI

PMO Conformité

- Renforcer la culture projet dans la SCR est un axe de progrès. Notre objectif est de standardiser le processus de pilotage des projets de la SCR. Nous disposons également d'un référentiel des bonnes pratiques de management projets.



Mr CHARRI

Transformation Digitale

- Nous allons développer le système d'information de la SCR vers une transition digitale en industrialisant les processus afin de permettre l'automatisation et une meilleure intégration des applicatifs et ainsi moderniser l'architecture technique et la rendre robuste et évolutive afin d'améliorer les outils de travail collaboratif.





Pilier 3 : Maîtrise et renforcement de la Marge de Solvabilité



Renforcement de la marge de solvabilité : Mr YOUSSEFI

- En accord avec les ambitions d'expansion de la SCR, ce volet est essentiel pour son rayonnement à l'international à travers la planification, gestion et pilotage des risques via des outils ERM pour ainsi se conformer aux exigences réglementaires internationales par rapport à la solvabilité.



Amélioration du Rating : Mr ASSALI

- Nous nous fixons pour objectif l'amélioration du rating. De ce fait nous identifions des leviers d'amélioration via l'analyse des méthodes mises en œuvre par les agences de notation et mettons en place des axes stratégiques du Rating à court et moyen terme.





Pilier 4 : Culture d'entreprise & Marque employeur



Mme
BOUANANE



Mr RYANE

Rebranding & marketing

- Une stratégie et un plan marketing sont indispensables pour une entreprise d'une telle envergure. De ce fait notre objectif est de promouvoir la force, la résilience et la pérennité de la SCR via une communication corporative et une nouvelle identité visuelle à travers la définition de la vision stratégique à moyen et long termes en ayant à la fois une vision SCR mais aussi client (SCR, Academy RE, Window Retakaful, Bureaux de représentation) mais également repenser le positionnement spécifique à chaque marque et l'institutionnaliser.



Mme
MALZOUUM

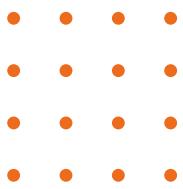
Culture d'entreprise partagée

- Notre objectif est de définir des valeurs communes représentatives des valeurs de la SCR et des collaborateurs en partageant ces valeurs via diverses actions nous créons une culture d'entreprise commune unanime et partagée qui veille à l'épanouissement des collaborateurs.

Développement du Capital Humain

- Nous œuvrons à implémenter une politique de rémunération transparente en valorisant la contribution individuelle et collective et déterminerons les chemins d'évolutions professionnelles pour chaque collaborateur.





4. Plan de Transformation : We Transform Tomorrow Together (We 3T)

Un nouveau Plan de Transformation 2021-2023 : Un nouvel élan pour le déploiement des ambitions stratégiques de la SCR

Capitalisant sur les réalisations du Plan de Transformation STRONG II, la SCR a lancé son nouveau Plan Stratégique de Transformation « We Transform Tomorrow Together » (We 3T), visant à renforcer le positionnement de la SCR et à accélérer sa croissance au Maroc et à l'International.

Le We 3T se décline autour de 4 Piliers et de 8 axes et intègre une dimension pluridisciplinaire pour traiter l'ensemble des sujets d'ordre stratégique.

- Croissance Business & augmentation de la Rentabilité adossées notamment au développement du Marché Local, de l'activité à l'International et des Synergies (Groupe CDG et autres institutionnels Maroc) ;
- Transformation Digitale & Excellence Opérationnelle avec comme principaux axes le renforcement des systèmes d'informations, l'accélération de la digitalisation au niveau des process de l'offre et l'excellence du Processus Relation Client ;
- Maîtrise et renforcement de la Marge de Solvabilité en visant le développement et l'amélioration du Rating ;
- Culture d'entreprise & Marque Employeur grâce à un renforcement d'une culture d'entreprise partagée et d'une marque employeur forte.





We Transform Tomorrow Together

An Ambitious Strategic Plan 2021-2023



Around 15 Strategic Projects, The New Transformation Plan integrates a multidisciplinary dimension to deal with all the strategic issues of SCR's future

Le Plan « Transform Tomorrow Together » a également permis d'acter et de formaliser les missions, vision de la SCR dans le cadre des ateliers d'échanges transverses en format digital avec l'ensemble des collaborateurs pour définir la mission et construire la vision de la structure.

Mission :

Développer et Promouvoir nos Marchés en offrant une expertise, des solutions sur mesure, innovantes et un service de proximité.

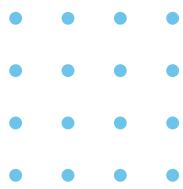
Répondre à des missions d'Intérêt Général dans le Marché marocain en mettant en œuvre une expertise de pointe en tant que tiers de confiance.



Vision :

Devenir une référence de la Réassurance dans les Marchés émergents, à travers une relation de proximité avec nos Clients, visant à leur apporter des solutions innovantes et personnalisées pour une meilleure résilience.





6. Performance Financière

Gestion Générale et Financière au 31 décembre 2021

1. Placements

1. Affaires Marocaines

1.1. Affaires Légales

Le volume des primes s'est établi à fin décembre 2021 à 76,30 MDH contre 50,41 MDH à fin décembre 2020, soit une hausse de 25,89 MDH.

1.2. Affaires Conventionnelles Marocaines

1.2.1. Affaires Marocaines Traités

Le volume de primes des Affaires Marocaines Traités est passé de 588,12 MDH réalisé à fin décembre 2020 à 583,62 MDH réalisé à fin décembre 2021, soit une baisse de 4,50 MDH ou -0,8%.

1.2.1.1. Traités Maroc Quota Share (Auto)

Les primes générées par les Traités Quota Share (Auto) conclus avec les cédantes Marocaines s'élèvent à 413,62 MDH à fin 2021 contre 455,38 MDH à fin 2020. Cette baisse s'explique principalement par la baisse des primes émises de deux compagnies d'assurances. Les parts restent inchangées par rapport à 2020.

1.2.1.2. Traités Maroc hors Quota Share (Auto)

Le montant des primes acceptées affiche une hausse de 37,27 MDH, soit 28,1%, en passant de 132,74 MDH en décembre 2020 à 170,00 MDH en décembre 2021.

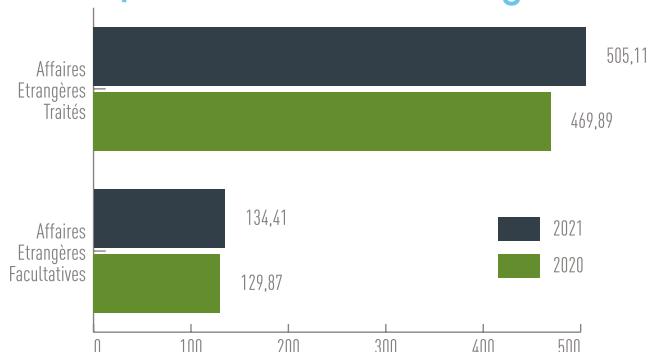
1.2.2. Affaires Marocaines Facultatives

Le montant des primes acceptées est passé de 1 166,86 MDH au 31 décembre 2020 à 1 048,76 MDH à fin décembre 2021, soit une baisse de 118,10 MDH ou -10,1%.

1.2. Affaires Conventionnelles Étrangères

Le volume des primes des Affaires étrangères s'élève à 639,52 MDH au 31 décembre 2021 contre 599,76 MDH au 31 décembre 2020, soit une hausse de 39,76 MDH ou 6,6%.

Evolution des Primes Acceptées en Affaires Etrangères Traités et Facultatives



Par région, pratiquement toutes les zones ont connu une évolution positive du volume de primes en 2021, à l'exception de la zone « Afrique et Maghreb » qui a vu son chiffre d'affaires baisser d'environ 19%.

Gestion Générale Et Financière au 31 décembre 2021

Placements

La valeur comptable du portefeuille des placements, hors dépôts auprès des cédantes, s'est élevée à 8 973,32 MDH au 31 décembre 2021 contre 8 746,30 MDH au 31 décembre 2020, soit une augmentation de 227,01 MDH ou 2,60%, liée à l'amélioration du cash technique.

Revenus des placements

Les revenus des placements, hors intérêts auprès des cédantes, se sont établis à 545,60 MDH au 31 décembre 2021, en augmentation de 57,73 MDH par rapport aux revenus générés à la fin de l'année 2020.

Frais généraux

Les frais généraux, y compris ceux afférents à la gestion immobilière et hors amortissements et provisions, s'établissent à fin décembre 2021 à 134,79 MDH contre 127,46 MDH à fin 2020, soit une hausse de 7,33 MDH ou 6%.

Excédent de la gestion générale et financière

L'excédent courant de la gestion générale et financière s'établit au 31 décembre 2021 à 347,76 MDH, contre 278,78 MDH à fin décembre 2020, soit une hausse de 68,98 MDH, qui s'explique par les performances réalisées au niveau des revenus de placement.

Résultat net au 31 décembre 2021

Compte tenu de l'Impôt sur les Sociétés qui s'élève à 157,56 MDH, le bénéfice net dégagé au titre de l'exercice 2021 s'établit à 310,52 MDH contre 317,76 MDH l'exercice précédent, soit une baisse de 7,24 MDH ou -2,28 %.

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Deloitte.

COOPERS AUDIT

Synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus Jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 30 mai 2022

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



Sakina BENSOUDA-KORACHI
Associée

COOPERS AUDIT MAROC S.A



Abdelaziz ALMECHATT
Associé

Résolutions de l'Assemblée Générale ordinaire du jeudi 30 juin 2022

Première Résolution

L'Assemblée Générale ratifie les modalités de la convocation faite par le Conseil d'Administration dans le fond et dans la forme et la considère valable dans tous ses effets. Elle en donne au Président du Conseil décharge définitive.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2021, approuve le dit rapport dans toutes les parties sans aucune réserve.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice 2021, approuve les états de synthèse arrêtés à la date du 31/12/2021 tel qu'ils lui ont été présentés, faisant ressortir un bénéfice net de DH 310.516.352,85.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale, approuve l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration, à savoir :

Résultat net	310.516.352,85 DH
Résultat net à répartir	310.516.352,85 DH
Réserve légale de 5 %	15.525.817,64 DH
Réserve spéciale de garantie de 10 %	31.051.635,29 DH
Reliquat	263.938.899,92 DH
Dividende de 5 %	110.000.000,00 DH
Reliquat à affecter	153.938.899,92 DH
Part de l'Etat.....	54.088.469,86 DH
Reliquat après part de l'Etat.....	99.850.430,06 DH
Report à nouveau 2020.....	242.321,62 DH
Soit un total à répartir	100.092.751,68 DH
Superdividendes.....	50.000.000,00 DH
Réserves facultatives	50.000.000,00 DH
Report à nouveau 2021.....	92.751,68 DH

L'Assemblée Générale décide de mettre en distribution les dividendes de l'exercice 2021 à compter du 1er Septembre 2022.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, sur les conventions relevant des articles 56 et suivants de la loi sur les sociétés anonymes, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale confère aux membres du Conseil d'Administration, quitus définitif et sans réserve, de leur gestion pendant l'exercice dont les comptes ont été ci-dessus approuvés.

Elle donne également quitus aux Commissaires Aux Comptes pour leur mandat au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration pour l'exercice 2021, une somme brute fixée à 360.000 dirhams à titre de jetons de présence.

Elle laisse le soin aux administrateurs d'arrêter les modalités de sa répartition.

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de Madame Meriam MECHAOURI en qualité d'administrateur au Conseil d'Administration de la SCR en remplacement de Monsieur Mohamed Amine FILALI.

Elle rappelle que la durée du mandat de Madame Meriam MECHAOURI, fixé pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur sus-indiqué, expirera lors de la réunion de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2023.

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale rappelle que les membres en fonction composants actuellement le Conseil d'Administration de la SCR sont les suivants :

Monsieur Abdellatif ZAGHNOUN	Président du Conseil
Madame Latifa ECHIHABI	Administrateur
Monsieur Ali BENSOUDA	Administrateur
Monsieur Hamid TAWFIKI	Administrateur
AXA ASSURANCES MAROC représentée par Madame Meryem CHAMI	Administrateur
CDG représentée par Monsieur Mustapha LAHBOUBI	Administrateur
Madame Safaa TALBI	Administrateur
Madame Meriam MECHAOURI	Administrateur
Monsieur Christian MOUNIS	Administrateur
Monsieur Jean CASANOVA	Administrateur

Dixième Résolution

L'Assemblée Générale renouvelle et désigne pour une durée de 3 années (2022-2023-2024), les commissaires aux comptes ci-après :

- Le cabinet COOPERS AUDIT MAROC
- Le cabinet MAZARS AUDIT ET CONSEIL en remplacement du Cabinet DELOITTE

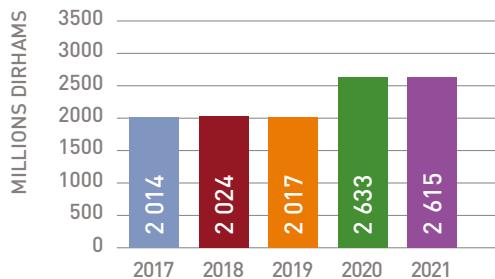
L'Assemblée donne tous pouvoirs au Président pour fixer avec les commissaires aux comptes le montant de leurs honoraires annuels.

Onzième Résolution

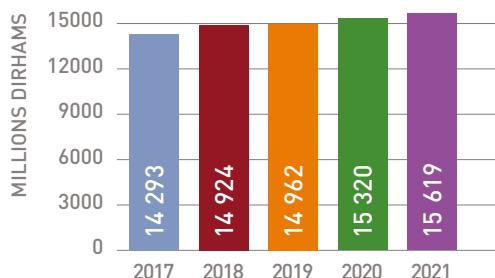
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de l'original ou d'une copie des présentes pour les formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

Chiffres Clés au 31/12/2021

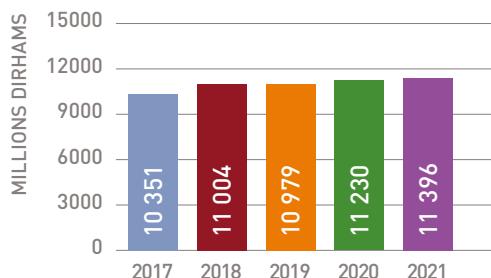
Primes émises



Total bilan



Provisions techniques brutes



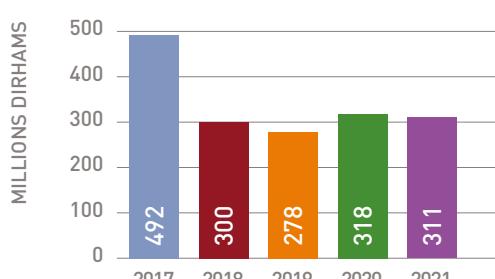
Placements affectés



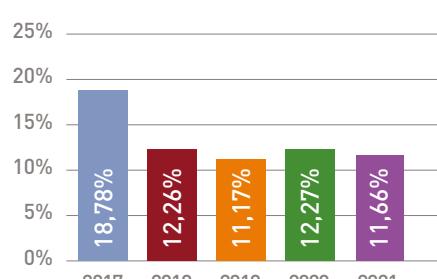
Fonds propres et assimilés



Résultat net



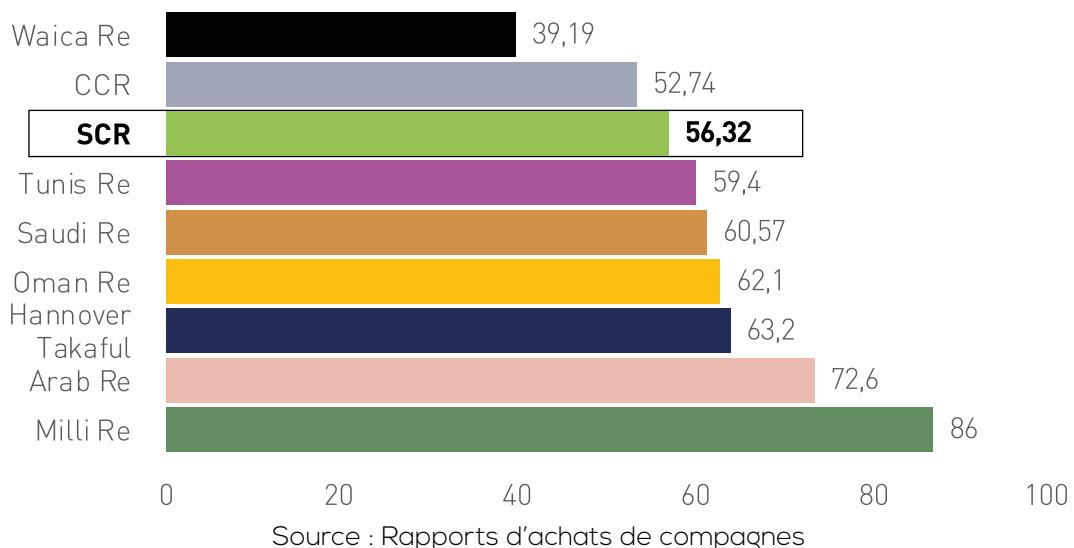
ROE après impôt*



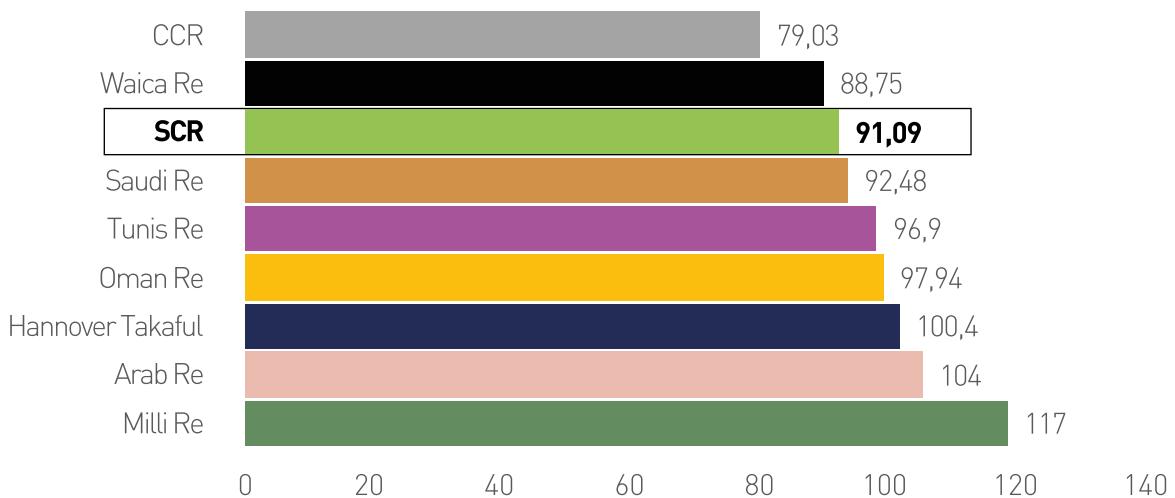
* RÉSULTAT NET/CAPITAUX PROPRES

Positionnement de la SCR

S/P pour l'année 2020

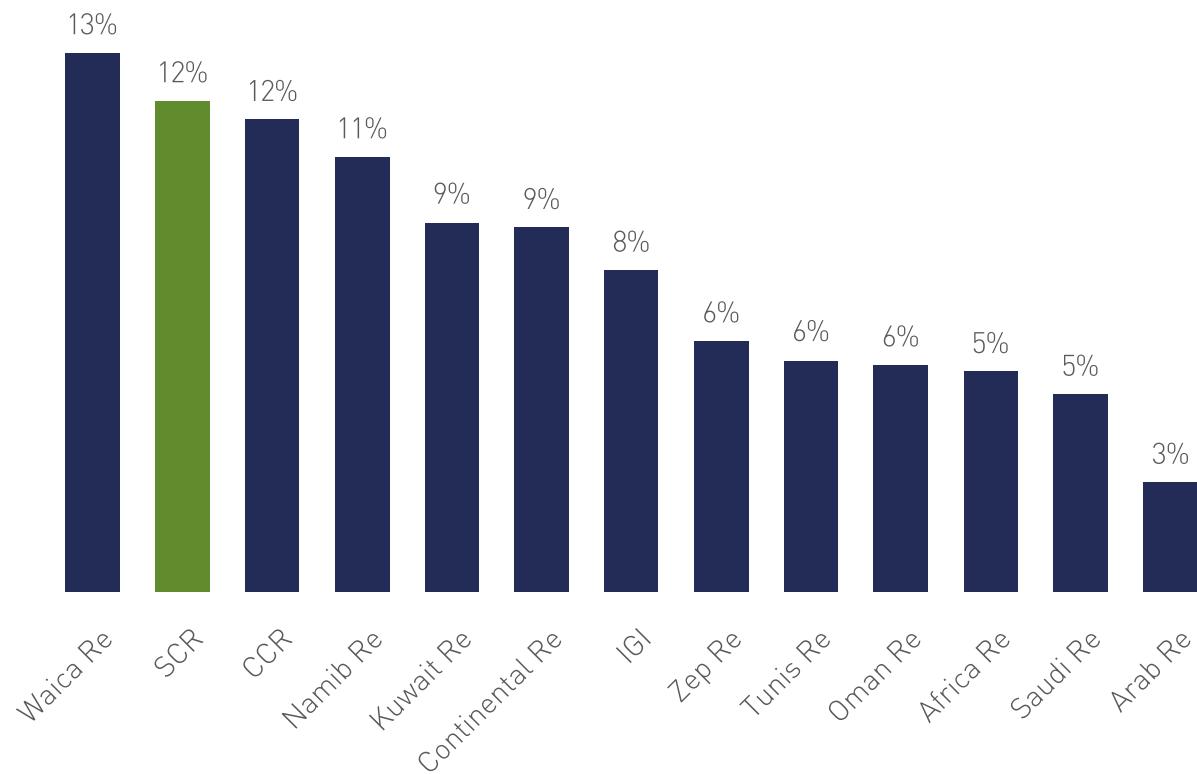


Ratio Combiné 2020



- A l'échelle régionale, la SCR se positionne dans les premières positions en matière de rentabilité des affaires sur la période 2020 malgré un marché de la réassurance dans la zone MENA marqué par la crise sanitaire ainsi qu'une forte sinistralité.

Classement de la SCR selon le ROE dans la région Moyen Orient et Afrique



La SCR se positionne en 2ème position par rapport aux réassureurs Africains et arabes du Moyen Orient malgré un contexte difficile marqué par la pandémie du Covid-19

Source : Standard & Poor's, 2020

Gestion Technique au 31 Décembre 2021

La Société Centrale de Réassurance affiche au titre de l'exercice 2021 un chiffre d'Affaires de 2 614,94 MDH contre 2 633,48 MDH à fin décembre 2020, enregistrant ainsi une baisse de 18,54 MDH, soit -0,7 %. Les primes acceptées se répartissent par type d'Affaires comme suit :

(En MDH)

Le chiffre d'Affaires (2020 - 2021) se répartit par type d'Affaires comme suit :

Cession légale

2020

50,41

2021

76,30

Affaires Conventionnelles Etrangères

2020

599,76

2021

639,52

6,6%

51,4%

Affaires Conventionnelles Marocaines

2020

1.754,98

2021

1.632,38

Total Primes acceptées

2020

-0,7%

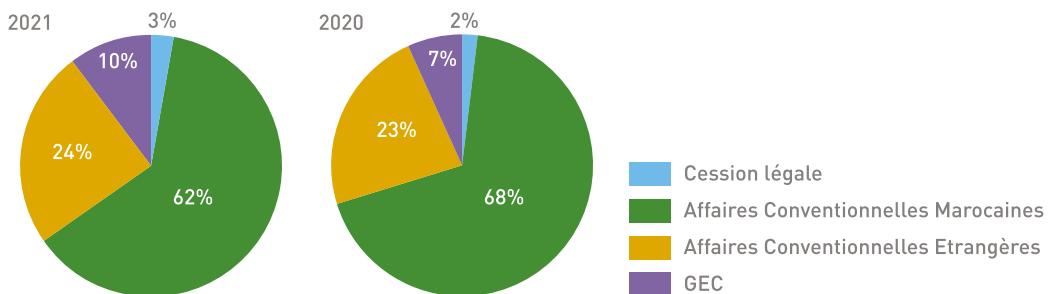
2021

2 633,48

2.614,94

-7,0%

Répartition du Chiffre d'Affaires



Etats de synthèse

Bilan Exercice Clos Le 31/12/2021

(EN DIRHAMS)

ACTIF	EXERCICE 2021			EXERCICE 2020
	BRUT	Amort & Prov.	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	10.577.780.642,74	531.916.985,98	10.045.863.656,76	9.652.526.992,82
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR	12.145.602,89	4.750.993,69	7.394.609,20	7.758.899,16
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	12.145.602,89	4.750.993,69	7.394.609,20	7.758.899,16
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41.297.495,97	29.551.355,78	11.746.140,19	12.034.022,93
Immobilisation en recherche et Développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	35.794.281,09	29.551.355,78	6.242.925,31	9.892.324,95
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5.503.214,88		5.503.214,88	2.141.697,98
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	46.807.603,55	39.981.645,63	6.825.957,92	7.501.435,44
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Matériel transport	820.124,04	409.773,06	410.350,98	550.869,12
Mobilier,matériel de bureau et aménagements divers	45.523.334,07	39.571.872,57	5.951.461,50	4.741.396,16
Autres immobilisations corporelles	464.145,44		464.145,44	
Autres immobilisations en cours				2.209.170,16
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	28.198.974,91	1.680.941,75	26.518.033,16	19.797.612,93
Prêts immobilisés	28.031.696,68	1.680.941,75	26.350.754,93	19.635.990,47
Autres créances financières	167.278,23		167.278,23	161.622,46
Titres de participation				
Autres titres immobilisés				
PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	10.443.229.228,58	455.952.049,13	9.987.277.179,45	9.593.238.527,84
Placements immobiliers	254.445.900,32	200.347.362,28	54.098.538,04	56.221.211,17
Obligations, bons et titres de créances négociables	2.109.268.338,04		2.109.268.338,04	1.817.531.266,12
Actions et parts sociales	6.250.975.128,29	255.604.686,85	5.995.370.441,44	5.994.438.916,40
Prêts et effets assimilés				
Dépôts en comptes indisponibles	269.775.320,00		269.775.320,00	241.647.740,00
Placements affectés aux contrats en unités de compte				
Dépôts auprès des cédantes	1.558.764.541,93		1.558.764.541,93	1.483.399.394,15
Autres placements				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF	6.101.736,84		6.101.736,84	12.196.494,52
Diminution de créances immobilisées et des placements	6.101.736,84		6.101.736,84	12.196.494,52
Augmentation des dettes de financement et des provisions techniques				
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	5.867.182.337,50	382.667.114,29	5.484.515.223,21	5.462.874.258,17
PARTS DES RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	3.492.361.755,17	1.606.424,73	3.490.755.330,44	3.379.491.962,39
Provisions pour primes non acquises	488.220.731,97		488.220.731,97	491.780.250,42
Provisions pour sinistres à payer	2.981.069.057,86	1.606.424,73	2.979.462.633,13	2.868.528.357,82
Provisions des Assurances vie				
Autres provisions techniques	23.071.965,34		23.071.965,34	19.183.354,15
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	2.284.990.666,46	381.060.689,56	1.903.929.976,90	2.004.637.330,85
Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	305.304.786,96	108.366.927,56	196.937.859,40	190.717.402,14
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	1.769.152.383,33	257.626.316,82	1.511.526.066,51	1.576.133.583,25
Personnel débiteur	374.219,01		374.219,01	380.220,90
Etat débiteur	130.839.595,77		130.839.595,77	158.388.355,13
Comptes d'associés débiteurs				
Autres débiteurs	23.166.362,83	15.067.445,18	8.098.917,65	13.319.540,26
Comptes de régularisation -Actif	56.153.318,56		56.153.318,56	65.698.229,17
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (non affectés aux opérations de Réassurance)				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (Eléments circulants)	89.829.915,87		89.829.915,87	78.744.964,93
TRESORERIE	88.864.703,26		88.864.703,26	204.196.384,56
TRESORERIE - ACTIF	88.864.703,26		88.864.703,26	204.196.384,56
Chèques et valeurs à encaisser	13.533,90		13.533,90	13.533,90
Banques,TG et CCP	88.809.287,99		88.809.287,99	204.147.974,00
Caisse , Régies d'avances et accréditifs	41.881,37		41.881,37	34.876,66
TOTAL GENERAL	16.533.827.683,50	914.584.100,27	15.619.243.583,23	15.319.597.635,55

(EN DIRHAMS)

PASSIF	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
FINANCEMENT PERMANENT	14.087.519.194,38	13.851.488.032,12
CAPITAUX PROPRES	2.663.900.259,51	2.590.678.650,72
Capital social	2.200.000.000,00	1500.000.000,00
à déduire : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé, (dont versé.....)		
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	150.000.000,00	150.000.000,00
Autres réserves	3.141.585,04	622.365.753,91
Report à nouveau	242.321,62	554.585,48
Résultat nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	310.516.352,85	317.758.311,33
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT	2.234.246,74	2.217.682,43
Emprunts obligataires		
Emprunts pour fonds d'établissement		
Autres dettes de financement	2.234.246,74	2.217.682,43
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	22.101.736,84	28.196.494,52
Provisions pour risques	6.101.736,84	12.196.494,52
Provisions pour charges	16.000.000,00	16.000.000,00
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES AFFAIRES LEGALES	3.262.158.772,72	3.359.833.561,59
Provisions pour primes non acquises	24.005,23	84.758,74
Provisions pour sinistres à payer	1120.686.095,81	1157.954.779,06
Provisions des Assurances vie	2.137.610.547,04	2.197.955.899,15
Provisions pour fluctuations de sinistralité		
Provisions pour aléas financiers		
Provisions techniques des contrats en unités de compte		
Provisions pour participations aux bénéfices		
Provisions techniques sur placements	3.838.124,64	3.838.124,64
Autres provisions techniques		
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES AFFAIRES CONVENTIONNELLES	8.133.825.617,44	7.870.237.296,68
Provisions pour primes non acquises	713.491.121,86	747.820.874,81
Provisions pour sinistres à payer	6.955.059.629,60	6.709.699.017,33
Provisions des Assurances vie	79.312.315,08	94.947.341,46
Provisions pour fluctuations de sinistralité	188.439.187,83	111.477.463,11
Provisions pour aléas financiers		
Provisions techniques des contrats en unités de compte		
Provisions pour participations aux bénéfices		
Provisions techniques sur placements	1197.521,36	1197.521,36
Autres provisions techniques	196.325.841,71	205.095.078,61
ECARTS DE CONVERSION- PASSIF	3.298.561,13	324.346,18
Augmentation des créances immobilisées et des placements	3.298.561,13	324.346,18
Diminution des dettes de financement et des provisions techniques		
PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	1531.724.388,85	1.468.109.603,43
DETTES POUR ESPECES REMISES PAR LES RETROCESSIONNAIRES	333.517.203,90	319.466.945,80
Dettes pour espèces remises par les rétrocessionnaires	333.517.203,90	319.466.945,80
DETTES PASSIF CIRCULANT	1077.556.892,76	1.042.453.055,01
Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs	492.547.437,11	490.689.152,50
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs	341.587.020,80	292.828.086,71
Personnel créditeur	12.378.417,60	12.754.199,41
Organismes sociaux créditeurs	5.709.293,61	5.672.104,44
Etat créditeur	183.860.454,88	137.847.159,62
Comptes d'associés créditeurs		52.105.906,55
Autres créanciers	26.647.204,47	39.295.584,10
Comptes de régularisation -Passif	14.827.064,29	11.260.861,68
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	89.829.915,87	78.744.964,93
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Elements circulants)	30.820.376,32	27.444.637,69
TRESORERIE PASSIF		
TRESORERIE - Passif		
TOTAL GENERAL	15.619.243.583,23	15.319.597.635,55

Compte De Produits et Charges (CPC)

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

CPC technique vie

(EN DIRHAMS)

LIBELLE	EXERCICE 2021			EXERCICE 2020
	Brut	Rétrocession	Net	Net
1. PRIMES	167.833.880,45	24.309.350,70	143.524.529,75	98.880.413,35
Primes acceptées	167.833.880,45	24.309.350,70	143.524.529,75	98.880.413,35
2. PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	4.673.654,52		4.673.654,52	4.110.049,83
Produits techniques d'exploitation				
Reprises d'exploitation, transferts de charges	4.673.654,52		4.673.654,52	4.110.049,83
3. PRESTATIONS ET FRAIS	312.911.906,46	8.092.908,45	304.818.998,01	198.707.760,47
Prestations et frais payés	273.968.797,57	3.709.926,02	270.258.871,55	257.104.795,83
Variation des provisions pour sinistres à payer	80.023.233,87	1.752.012,86	78.271.221,01	17.060.906,53
Variation des provisions des Assurances vie	-75.980.378,49		-75.980.378,49	-77.073.846,46
Variation des provisions pour fluctuation de sinistralité	27.102.496,83		27.102.496,83	3.887.191,49
Variation des provisions pour aléas financiers				
Variation des provisions pour participations aux bénéfices				
Variation des autres provisions techniques	7.797.756,68	2.630.969,57	5.166.787,11	-2.271.286,92
4. CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	18.655.477,17		18.655.477,17	16.572.762,53
Charges d'acquisition des contrats				
Achats consommés de matières et fournitures	15.128,24		15.128,24	26.234,67
Autres charges externes	3.906.935,98		3.906.935,98	4.159.825,96
Impôts et taxes	863.939,69		863.939,69	660.520,29
Charges de personnel	8.065.157,84		8.065.157,84	6.936.185,10
Autres charges d'exploitation	118.457,28		118.457,28	46.401,24
Dotations d'exploitation	5.685.858,14		5.685.858,14	4.743.595,27
5. PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	301.144.677,17		301.144.677,17	281.109.693,86
Revenus des placements	113.780.503,00		113.780.503,00	102.230.427,30
Gains de change	1.035.896,15		1.035.896,15	31.157,21
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	209.420,87		209.420,87	287.982,76
Profits sur réalisation de placements	185.704.638,87		185.704.638,87	118.626.332,85
Intérêts et autres produits de placements	51.982,39		51.982,39	
Reprises sur charges de placement; transferts de charges	362.235,89		362.235,89	59.933.793,74
6. CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	12.343.411,28		12.343.411,28	80.883.635,62
Charges d'intérêts				
Frais de gestion des placements	7.510.832,08		7.510.832,08	6.184.280,79
Pertes de change	74.995,18		74.995,18	36.547,00
Amortissement des différences sur prix de remboursement	2.840.906,40		2.840.906,40	1.442.402,35
Pertes sur réalisation de placements	501.599,43		501.599,43	72.323.444,96
Autres charges de placements				
Dotations sur placement	1.415.078,19		1.415.078,19	896.960,52
RESULTAT TECHNIQUE (1+2-3-4+5-6)	129.741.417,23	16.216.442,25	113.524.974,98	87.935.998,42

Compte de Produits et Charges (CPC)

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

(EN DIRHAMS)

CPC technique non vie

LIBELLE	EXERCICE 2021			EXERCICE 2020
	Brut	Rétrocession	Net	Net
1. PRIMES	2.067.855.275,89	1.140.666.896,80	927.188.379,09	760.527.810,83
Primes acceptées	2.033.464.769,43	1.137.107.378,35	896.357.391,08	837.737.054,02
Variation des provisions pour primes non acquises	-34.390.506,46	-3.559.518,45	-30.830.988,01	77.209.243,19
2. PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	94.582.033,06		94.582.033,06	75.920.296,19
Produits techniques d'exploitation	2.585.097,81		2.585.097,81	2.464.502,34
Reprises d'exploitation, transferts de charges	91.996.935,25		91.996.935,25	73.455.793,85
3. PRESTATIONS ET FRAIS	1.050.907.968,06	389.569.630,88	661.338.337,18	522.439.997,31
Prestations et frais payés	889.547.038,60	279.129.726,81	610.417.311,79	554.125.117,78
Variation des provisions pour sinistres à payer	128.068.695,15	109.182.262,45	18.886.432,70	-58.755.929,15
Variation des provisions pour fluctuation de sinistralité	49.859.227,89		49.859.227,89	8.791.634,62
Variation des provisions pour aléas financiers				
Variation des provisions pour participations aux bénéfices				
Variation des autres provisions techniques	-16.566.993,58	1.257.641,62	-17.824.635,20	18.279.174,06
4. CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	254.334.876,70		254.334.876,70	216.375.478,32
Charges d'acquisition des contrats				
Achats consommés de matières et fournitures	208.977,60		208.977,60	217.746,52
Autres charges externes	30.953.263,06		30.953.263,06	29.556.785,92
Impôts et taxes	10.456.031,02		10.456.031,02	10.772.782,53
Charges de personnel	70.765.758,68		70.765.758,68	64.360.386,09
Autres charges d'exploitation	949.329,02		949.329,02	299.073,37
Dotations d'exploitation	141.001.517,32		141.001.517,32	111.168.703,89
5. PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	342.771.451,87		342.771.451,87	634.062.692,85
Revenus des placements	197.185.084,96		197.185.084,96	177.256.551,40
Gains de change	48.836.544,75		48.836.544,75	19.345.009,59
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	77.811,16		77.811,16	127.756,75
Profits sur réalisation de placements	83.139.485,83		83.139.485,83	151.519.425,92
Intérêts et autres produits de placements	1.698.266,54		1.698.266,54	2.800.146,12
Reprises sur charges de placement; transferts de charges	11.834.258,63		11.834.258,63	283.013.803,07
6. CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	74.395.164,55		74.395.164,55	375.120.289,09
Charges d'intérêts				
Frais de gestion des placements	14.194.152,59		14.194.152,59	15.132.620,65
Pertes de change	20.899.194,19		20.899.194,19	30.113.303,35
Amortissement des différences sur prix de remboursement	1.052.748,21		1.052.748,21	639.887,75
Pertes sur réalisation de placements	9.870.817,85		9.870.817,85	310.227.917,59
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
Dotations sur placement	28.378.251,71		28.378.251,71	19.006.559,75
RESULTAT TECHNIQUE (1+2-3-4+5-6)	1125.570.751,51	751.097.265,92	374.473.485,59	356.575.035,15

(EN DIRHAMS)

CPC non technique

LIBELLE	OPERATIONS		TOTAL EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
	PROPRES A L'EXERCICE	EXERCICES PRECEDENTS		
1. PRODUITS NON TECHNIQUES COURANTS	571.581,89	37.927,00	609.508,89	433.120,20
Poduits d'exploitation non techniques courants				
Intérêts et autres produits non techniques courants	571.581,89	37.927,00	609.508,89	433.120,20
Autres produits non techniques courants				
Reprises non techniques , transferts de charges				
2. CHARGES NON TECHNIQUES COURANTES	8.428.290,25		8.428.290,25	7.650.984,79
Charges d'exploitation non techniques courantes				
Charges financières non techniques courantes				
Autres charges non techniques courantes				
Dotations non techniques	8.428.290,25		8.428.290,25	7.650.984,79
3. RESULTAT NON TECHNIQUE COURANT (1-2)	-7.856.708,36		-7.818.781,36	-7.217.864,59
4. PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS	201.752,84	189.994,99	391.747,83	618.946,31
Produits des cessions d'immobilisations	110.067,15		110.067,15	13.160,00
Subventions d'équilibre				
Autres produits non courants	31.595,01	189.994,99	221.590,00	507.318,73
Reprises non courantes, transferts de charges	60.090,68		60.090,68	98.467,58
5. CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES	11.112.875,63	1.383.912,56	12.496.788,19	11.912.939,96
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	10.826,85		10.826,85	4.124,95
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	11.102.048,78	1.383.912,56	12.485.961,34	11.492.933,47
Dotations non courantes				415.881,54
Rappel et dégrèvements des impôts sur résultats				
RESULTAT NON TECHNIQUE NON COURANT (3-4)	-10.911.122,79	-1.193.917,57	-12.105.040,36	-11.293.993,65
RESULTAT NON TECHNIQUE (1-2+3-4)	-18.767.831,15	-1155.990,57	-19.923.821,72	-18.511.858,24

Recapitulation

	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
RESULTAT TECHNIQUE VIE	113.524.974,98	87.935.998,42
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	374.473.485,59	356.575.035,15
TOTAL RESULTAT TECHNIQUE	487.998.460,57	444.511.033,57
RESULTAT NON TECHNIQUE	-19.923.821,72	-18.511.858,24
RESULTAT AVANT IMPOTS	468.074.638,85	425.999.175,33
IMPOTS SUR LES RESULTATS	157.558.286,00	108.240.864,00
RESULTAT NET	310.516.352,85	317.758.311,33
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	449.342.861,44	384.100.157,04
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON VIE	1.364.541.864,02	1.470.510.799,87
TOTAL DES PRODUITS	1.813.884.725,46	1.854.610.956,91
TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	1.001.256,72	1.052.066,51
TOTAL DES PRODUITS	1.814.885.982,18	1.855.663.023,42
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	335.817.886,46	296.164.158,62
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON VIE	990.068.378,43	1.113.935.764,72
TOTAL DES CHARGES	1.325.886.264,89	1.410.099.923,34
TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	20.925.078,44	19.563.924,75
IMPOTS SUR LES RESULTATS	157.558.286,00	108.240.864,00
TOTAL DES CHARGES	1.504.369.629,33	1.537.904.712,09
RESULTAT NET	310.516.352,85	317.758.311,33

I - Tableau de formation des résultats (TFR)

		EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
1	Primes acquises (1a - 1b)	2.235.689.156,34	2.124.559.117,19
1a	Primes émises	2.201.298.649,88	2.241.643.286,83
1b	Variation des provisions pour primes non acquises	-34.390.506,46	117.084.169,64
2	Variation des provisions mathématiques (60311+60317 + 6032 + 6033 + 60261+60267)	-75.980.378,49	-77.073.846,46
3	Ajustement VARCUC		
4	Charges des prestations (4a + 4b)	1.439.800.253,01	1.509.596.101,28
4a	Prestations et frais payés (hors rubrique 9)	1.163.515.836,17	1.298.411.228,26
4b	Variation des provisions pour prestations et diverses	276.284.416,84	211.184.873,02
	A - Solde de Souscription (Marge brute) (1 - 2- 3 - 4)	871.869.281,82	692.036.862,37
5	Charges d'acquisition		
6	Autres charges techniques d'exploitation	272.990.353,87	232.948.240,85
7	Produits techniques d'exploitation	99.255.687,58	80.030.346,02
	B - Charges d'acquisition et de gestion nettes (5 + 6 - 7)	173.734.666,29	152.917.894,83
	C - Marge d'exploitation (A - B)	698.134.615,53	539.118.967,54
8	Produits nets des placements (73 - 63) (hors ajustement VARCUC)	557.177.553,21	459.168.462,00
9	Participations aux résultats et charges des intérêts crédités (60115,60316, 60125, 60266, 607)		
	D - Solde financier (8 - 9)	557.177.553,21	459.168.462,00
	E - Résultat technique brut (C + D)	1.255.312.168,74	998.287.429,54
10	Part des réassureurs dans les primes acquises	1.164.976.247,50	1.265.150.893,01
11	Part des réassureurs dans les prestations payées	282.839.652,83	487.181.314,65
12	Part des réassureurs dans les provisions	114.822.886,50	224.193.182,39
	F - Solde de Réassurance (11 + 12 - 10)	-767.313.708,17	-553.776.395,97
	G - Résultat technique net (E + F)	487.998.460,57	444.511.033,57
13	Résultat non technique courant	-7.818.781,36	-7.217.864,59
14	Résultat non technique non courant	-12.105.040,36	-11.293.993,65
	H - Résultat non technique (13 + 14)	-19.923.821,72	-18.511.858,24
	I - Résultat avant impôts (G + H)	468.074.638,85	425.999.175,33
15	Impôts sur les sociétés	157.558.286,00	108.240.864,00
	J - Résultat net (I - 15)	310.516.352,85	317.758.311,33
16	C - Marge d'exploitation nette de Réassurance (C + F)	-69.179.092,64	-14.657.428,43

II - Capacité d'autofinancement (CAF) - Autofinancement

		EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
1	Résultat net de l'exercice Bénéfice +	310.516.352,85	317.758.311,33
	Perte -		
2	+ Dotations d'exploitation (1)		
3	+ Dotations sur placements (1)	29.793.329,90	19.903.520,27
4	+ Dotations non techniques courantes	8.428.290,25	7.650.984,79
5	+ Dotations non techniques non courantes		415.881,54
6	- Reprises d'exploitation (2)		
7	- Reprises sur placements (2)	12.196.494,52	342.947.596,81
8	- Reprises non techniques courantes		
9	- Reprises non techniques non courantes (2) (3)	60.090,68	98.467,58
10	- Profits provenant de la réévaluation		
11	+ Pertes provenant de la réévaluation		
12	- Produits des cessions d'immobilisations	110.067,15	13.160,00
13	+ Valeur nette d'amortissements des immobilisations cédées	10.826,85	4.124,95
	= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	336.382.147,50	2.673.598,49
14	- Distribution de bénéfices	237.294.744,06	214.666.452,88
	= AUTOFINANCEMENT	99.087.403,44	-21.199.285,43

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris les reprises sur subventions.

Compte de Produits et Charges (CPC)

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

(IN DIRHAMS)

Tableau de financement de l'exercice

I. SYNTHESES DES MASSES DU BILAN	EXERCICE 2021	Exercice précédent	Variation (a - b)	
			Emplois	Ressources
	a	b	c	d
(1) Financement permanent	2.691.534.804,22	2.621.417.173,85		70.117.630,37
(2) Moins actif immobilisé	58.586.477,31	59.288.464,98		701.987,67
(3) FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	2.632.948.326,91	2.562.128.708,87		70.819.618,04
(4) Provisions techniques nettes de cessions	7.905.229.059,72	7.850.578.895,88		54.650.163,84
(5) Placements moins dépôts des réassureurs	9.653.759.975,55	9.273.771.582,04	379.988.393,51	
(6) = BESOIN EN COUVERTURE (4-5) (B)	-1.748.530.915,83	-1.423.192.686,16	325.338.229,67	
(7) Actif circulant	1.993.759.892,77	2.083.382.295,78		89.622.403,01
(8) Moins Passif circulant	1.198.207.184,95	1.148.642.657,63		49.564.527,32
(9) = BESOINS DE FINANCEMENT (7-8) (C)	795.552.707,82	934.739.638,15		139.186.930,33
(10) TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) (A + B - C)	88.864.703,26	204.196.384,56		115.331.681,30
II. FLUX DE TRSORERIE			2021	2020
I. RESULTAT NET DE L'EXERCICE			310.516.352,85	317.758.311,33
(+) Variation des provisions techniques nettes de cessions			54.650.163,84	-12.872.912,64
(-) Variation des frais d'acquisition reportés				
(-) Variation des amortissements et provisions (dotations moins reprises)			75.810.263,05	-277.066.923,30
(-) Variation des ajustements VARCUC (736 - 636)				
(-) =+ ou - values provenant de la réévaluation d'éléments d'actif				
(-) + ou - values réalisées sur cessions d'éléments d'actifs				
(-) Variations des créances et dettes techniques (341 + 342 - 441 - 442 - 42)			83.751.429,09	-300.586.548,77
(-) Variation des créances pour espèces ou titres déposées (267)			-75.365.147,78	-162.858.224,08
(-) Variation des débiteurs et créditeurs divers (343 à 348 - 443 à 448)			14.067.072,74	-135.521,12
(-) Autres variations (349 - 449)			13.111.113,22	-2.671.467,08
A- FLUX D'EXPLOITATION			476.541.247,01	-438.433.285,66
(+) Acquisitions - cessions d'immeubles (261)			-1.635.976,77	-5.801.596,52
(+) Acquisitions - cessions d'obligations (262)			-291.737.071,92	355.719.516,31
(+) Acquisitions - cessions d'actions (263)			-20.864.468,20	473.337.470,60
(+) Autres Acquisitions - cessions du (26)			-28.127.580,00	9.056.646,96
(+) Autres Acquisitions - cessions (21 22 23 24 25 35)			-13.589.411,99	-27.556.172,82
B- FLUX NET D'INVESTISSEMENT			-355.954.508,88	804.755.864,53
(-) Dividendes versés			-937.294.744,06	-214.666.452,88
(+) Emissions/(remboursement) nets d'emprunts			16.564,31	67.354,07
(+) Augmentation /(réduction) de capital et fonds d'établissement			700.000.000,00	
(+) Augmentation /(réduction) d'actions auto-détenues				
C - FLUX NET DE FINANCEMENT			-237.278.179,75	-214.599.098,81
D - IMPACT DE CHANGE (+17 - 27 37 + 47)			1.359.760,32	-37.591.870,82
E -VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (A + B + C + D)			-115.331.681,30	114.131.609,24
TRESORERIE DEBUT D'EXERCICE			204.196.384,56	90.064.775,32
TRESORERIE FIN D'EXERCICE			88.864.703,26	204.196.384,56

Perspectives

La SCR continuera à garder sa position de Leader sur le Marché marocain tout en assurant un Développement maîtrisé à l'International.

L'année 2022 sera marquée par la poursuite du déploiement des différents projets du plan stratégique We Transform Tommorow Together 2021-2023. En effet, ce plan tel qu'il a été conçu, cible à fédérer l'ensemble des ressources de la SCR autour d'un projet commun d'entreprise. Le déploiement de ces projets donnera un nouvel élan à la position de la SCR au niveau Local et à l'International mettant l'accent sur un business model centré sur la satisfaction client ainsi que la transformation digitale de toute l'entreprise.

La nouvelle stratégie devrait permettre à la SCR de confirmer et de consolider son statut au niveau continental en tant que réassureur régional, tout en prenant en considération les différents changements réglementaires en cours ainsi que le contexte concurrentiel instauré par la crise du Covid-19.

En perspective, le chiffre d'Affaires de la SCR gardera le même niveau de croissance. En effet, en 2021, la SCR a continué à jouer un rôle important dans la gestion du régime des risques catastrophiques, qui a permis de générer un chiffre d'Affaires considérable sur le Marché marocain.

Aussi, pour le Marché marocain, l'année 2022 sera marquée par la poursuite de Développement et la couverture en Réassurance pour le régime contre les risques catastrophiques, ainsi que par le Développement d'un centre National de recherche en risques catastrophiques en collaboration avec le Fond de Solidarité contre les Evénements Catastrophiques (FSEC).

Pour le Marché International, le Développement se poursuivra selon une stratégie de croissance maîtrisée, combinant chiffre d'affaire et rentabilité, notamment, à travers les bureaux de contacts, et par la poursuite de pénétration de nouveaux Marchés ciblés. Une étude d'opportunité et de faisabilité est en cours de finalisation pour l'ouverture d'un 5^{ème} Bureau de Représentation au niveau du Moyen Orient.

Au niveau du Marché marocain, l'activité de la SCR sera marquée par :

- Une stabilisation du chiffre d'Affaires enregistré pour les Affaires Facultatives Marocaines ainsi que pour les Traités conventionnels (hors GA) par rapport à 2022 ;
- Un chiffre d'affaires relatif à la protection contre les risques catastrophiques de l'ordre de 195 MDH.
- L'entrée en vigueur de nouvelles garanties obligatoires : la Tous Risque Chantiers (TRC) et la Responsabilité Décennale (RC). L'impact de la mise en place de ces garanties sur le chiffre d'Affaires de la SCR est prévu à partir de 2023.
- L'entrée en vigueur des Windows Takaful sur le Marché marocain et le déploiement du Retakaful du côté de la SCR après avoir obtenu l'agrément.

Au niveau du Marché International, l'activité de la SCR sera marquée par :

- Le chiffre d'affaires de l'activité Internationale qui serait de l'ordre de 798 MDH ;
- La consolidation des acquis liés aux Souscriptions opérées à partir des bureaux de contact d'Abidjan, de Kigali, de Johannesburg et du Caire ainsi qu'une éventuelle ouverture d'un 5^{ème} bureau de contact au niveau du Moyen Orient.
- Le Développement de la Souscription des Affaires dans de nouveaux Marchés en Asie ;
- Le Développement de la Souscription des Affaires au niveau de l'Afrique Australe et du Sud.

La Société Centrale de Réassurance continuera également à accompagner les autorités de tutelle dans les différentes Missions d'Intérêt Général.

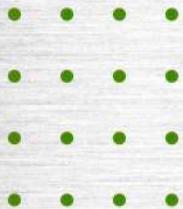
Bureaux de représentation

Le Caire, Egypte
Alex Desert road
Arab Academy Building Smart Village
Office N° 119 - Ground Floor

Kigali, Rwanda
City Tower
Plot N° 6418 - 14th Floor
Avenue du Commerce

Abidjan, Côte d'Ivoire
Avenue Nogues - Plateau
Immeuble CNPS - 2nd Floor

Johannesburg, Afrique du sud
Regus Parktown block B
Metropolitan Building 8 Hillside Road
Parktown



CRÉATEUR DE RÉSILIENCE DEPUIS 1960
RÉSILIENCE BUILDER SINCE 1960

GROUPE CDG



Excellence

التميز

Excellence



Citizenship

المواطنة

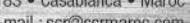
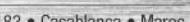
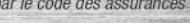
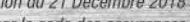
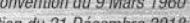
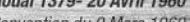
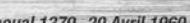
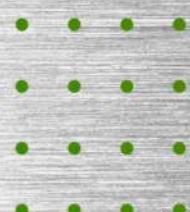
Citoyenneté



Responsibility

المسؤولية

Responsabilité



*Société anonyme régie par le Dahir du 23 Chaoual 1379- 20 Avril 1960
Capital de 2.200.000.000,00 de Dirhams - entièrement libéré Convention du 9 Mars 1960
entre l'Etat et la Caisse de Dépôt et de Gestion - C.D.G, modifiée par la convention du 21 Décembre 2018
Entreprise Régie par le code des assurances.*

Siège Maroc : Tour Atlas, Place Zallaqa, B.Postale 13 183 • Casablanca • Maroc
Tel. : +212 522 46 04 00 • Fax : +212 522 46 04 60 • E-mail : scr@scrmoroc.com